Virieu

Ici & là

Bulletin municipal

Janvier 2014

Numéro 81

Infos
Astuces
Histoire locale
Jeux
Vie quotidienne
...

www.mairie-virieu.fr

Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

Le bulletin du mois de juillet 2013 a retracé l'ensemble des réalisations de l'équipe municipale. Nous sommes en période préélectorale depuis septembre 2013, aucune campagne de promotion des réalisations ou de la gestion de la commune ne peut être organisée sur le territoire de la commune. Les actions des élus en place se représentant aux élections municipales de 2014 doivent respecter cette période préélectorale. Mes collègues élus qui se représenteront en mars 2014 et moi-même sommes concernés par cette disposition. Vous découvrirez dans ce bulletin uniquement la vie locale sans mention de l'élection à venir.
Vous trouverez en détail dans ce bulletin les modifications importantes du vote par scrutin de liste pour les prochaines élections des conseillers municipaux et communautaires en mars 2014.

La communauté de communes Virieu Vallée de la Bourbre a fusionné au 1er janvier 2014 avec la Chaîne des Tisserands pour devenir Bourbre Tisserands. Les exécutifs des deux communautés de communes en place (41 élus communautaires) travailleront ensemble jusqu'aux élections municipales de mars 2014. Le nouveau conseil communautaire après les élections sera composé de 35 élus.
Les travaux d'assainissement et d'enfouissement des réseaux secs sont terminés sur notre commune et le Conseil général prévoit de refaire la chaussée rue de la Gare.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) arrive dans sa dernière phase et le Conseil municipal devrait prochainement l'approuver début 2014.

Les travaux d'aménagement de la salle des fêtes sont prévus de début janvier à fin avril. Pendant cette période, la salle sera fermée au public et à toutes manifestations. La commission culturelle va délocaliser quelques soirées dans les communes environnantes.
Afin d'instaurer un meilleur équilibre du temps à l'école, la réforme des rythmes scolaires va être mise en place à la rentrée 2014. Des réflexions ont été menées avec les enseignants, les parents d'élèves, les Directeurs Départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN) et les élus pour bâtir une organisation des rythmes scolaires. Ce nouveau dispositif nécessitera une répartition harmonieuse des activités entre l'éducation nationale et la collectivité territoriale. Les activités seront gratuites et le financement restera à la charge du SIVU des écoles. Vous trouverez en détail dans ce bulletin les informations sur les rythmes scolaires qui vont être mis en place au SIVU de l'école intercommunale de la vallée.

En cette fin de mandat, je tiens à dire :
- Merci à tous les agents de l'État : gendarmes, agents de la Poste, de la perception, enseignants... pour votre esprit de responsabilité et votre précieuse collaboration dans notre quotidien.
- Merci aux associations de la commune pour votre dynamisme, votre efficacité, votre talent qui font la réussite des grands rendez-vous de notre village. Vous êtes si utiles au maintien des liens sociaux et amenez de la vie dans notre village.
- Merci aux acteurs de la vie économique (artisans, commerçants, entreprises, professions libérales, agriculteurs...) pour le dynamisme que vous apportez à notre commune.
- Merci aux femmes et aux hommes du Conseil municipal pour votre disponibilité et votre attachement à la commune de Virieu. Voilà six ans que vous participez à la gestion de la commune avec toujours autant de cœur et d'efficacité.
- Merci au personnel communal pour votre travail et votre efficacité digne d'un service public de qualité.

C'est dans un contexte économique difficile que nous terminons cette année 2013. La crise n'épargne pas notre territoire, la précarité s'accentue et de plus en plus de familles sont en difficulté. Nous devons rester vigilants et attentifs dans nos actions sociales déployées au sein du CCAS.
L'avenir est devant nous, mobilisons-nous pour des jours meilleurs en 2014.
Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons une très bonne année 2014, la santé, beaucoup de joie, de bonheur, de réussite, de partage, de solidarité et de chaleur pour vous et vos proches.

Le Maire Michel MOREL

SOMMAIRE

ici

ÉTAT CIVIL 4
BRÊVES 5
PORTRAIT 7
P.L.U. 8
FLEURISSEMENT 9
ÉLECTIONS MODE D'EMPLOI 10
BANQUE ALIMENTAIRE 12
L'ANNÉE AGRICOLE 13
PAGES VERTES 14
MÉDIATHÈQUE 16
ÉCOLE STÉPHANIE 17
SOU DES ÉCOLES PUBLIQUES 17
PROJET RYTHMES SCOLAIRES 19
CIELÉTERRE 20
CS VIRIEU FOOTBALL 21
RANDONNEURS DE LA BOURBRE 22
DON DU SANG 22
SSIAD DES DEUX VALLÉES 23
CROIX ROUGE FRANÇAISE 23
ADMR 24
COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE 25
& ÉCRIT-ART 26
CRESCENDO 28
MOUV'RELAIS 28
UNION COMMERCIALE VAL VIRIEU 29
DANS LES PAS DE JONGKIND 30
CHÂTEAU DE VIRIEU 30
HISTOIRE DE L'ORGUE 31
ATD QUART MONDE 32
UNION DES PARACHUTISTES 32
UMAC 33
BRÛLAGE DES DÉCHETS 34
SICTOM DE MORESTEL 36
AGENCE DE MOBILITÉ 38
CALENDRIER DES FÊTES 40

Virieu

Brèves *d'ici et là*

ÉTAT *CIVIL*

Naissances

PIOT-PILOT Camille .....25 juillet
REPLAT GADEAU Noa .....26 juillet
GIGLIOTTI Marie .....17 août
POIRE Noéline .....28 août
CHASSANDE-PATRON Léa .....06 septembre
GIANNETTI Etann .....11 septembre
GUILLAUD-CLAPOT Clara .....29 novembre
DURAND Luna .....07 décembre

Mariages

CHOIRAL Aurélie & GUPTA Adityaraj .....10 août
PONCHON Sandra & FERRAND Nicolas .....07 septembre
PARENTON Sophie & BROSSE Christophe .....26 octobre

Décès

MEYER Jean-Noël .....02 septembre
FALCONE Pasqualina .....11 novembre
LA LOGGIA Angelo .....31 décembre

Sandra PONCHON & Nicolas FERRAND

Aurélie CHOIRAL & Adityaraj GUPTA

CONTRATS *« JEUNES »*

Cette année 2013, deux garçons et trois filles de 16 à 25 ans ont signé des contrats jeunes avec notre commune. Tous ont demandé à faire 70 heures de bénévolat pour une équivalence de 500 Euros versés à des centres de formations. « C'est une formule très bonne pour nous », disent-ils. Leurs participations à la vie communale à travers des commissions ou des services municipaux ont contribué à une meilleure qualité et efficacité du secrétariat par exemple, du CCAS, ou de la communication à la commission culturelle. Ces contrats sensibilisent une « tranche de population jeune » aux projets portés par la commune. Les élus en charge de ces contrats souhaitent vivement qu'ils soient reconduits lors du prochain mandat.

COMMUNAUTÉ *DE COMMUNES*

Depuis le 1er janvier 2014, il n'y a plus de secrétariat dans les locaux actuels de la Communauté de Communes « Virieu-Vallée de la Bourbre ».
Le secrétariat sera au siège de la nouvelle Communauté de Communes Bourbre-Tisserrands.
Merci d'adresser vos courriers à cette nouvelle adresse :
CC Bourbre-Tisserands
2 rue du 8 mai 1945 • 38 490 Les Abrets
Tél : 04.76.32.28.44 • Fax : 04.76.32.36.52
dgs@chainedestisserands.fr

VOTRE BOÎTE AUX LETTRES *EN HIVER*

À cette saison, les conditions météo risquent de se dégrader très rapidement : la neige, le verglas peuvent rendre les trottoirs dangereux et les boîtes aux lettres inaccessibles. Le métier de facteur devient alors difficile. L'hiver dernier, près de 160 d'entre eux ont été accidentés en Isère et en Savoie.

PAR DES GESTES SIMPLES
VOUS POUVEZ FACILITER LE TRAVAIL DU FACTEUR

Afin de permettre aux facteurs de distribuer le courrier en toute sécurité dans tous les foyers et dans le souci de rendre le meilleur service possible aux clients, La Poste rappelle aux habitants l'obligation de saler, sabler et rendre praticable la partie du trottoir attenante à leurs habitations.
Quant aux boîtes aux lettres, merci de dégager leur accès quand il y a de la neige. Celles-ci doivent également se situer à l'entrée des propriétés, c'est-à-dire en bordure de la voie ouverte à la circulation publique. Cette implantation les rendra plus accessibles et permettra en période d'intempéries d'éviter les accidents notamment les chutes.
Vous pouvez faire ce petit geste pour quelqu'un qui vient chez vous près de 300 fois par an, même lorsqu'il pleut, neige ou fait très froid.
La Poste et les facteurs vous remercient de votre aide et de votre compréhension.

LA POPULATION DE VIRIEU

L'Insee a publié ses chiffres annuels.
À partir du 1er janvier 2014, la population totale de Virieu est de 1106 habitants. Ce chiffre de « population légale » sera actualisé le 1er janvier 2015.
Rendez-vous dans un an...

UNE ADO DE VIRIEU *RÉCOMPENSÉE PAR LE PRIX CLARA*

Créé à la mémoire de Clara, décédée à l'âge de 13 ans des suites d'une malformation cardiaque, ce prix littéraire récompense chaque année, depuis 2007, 6 à 8 jeunes adolescent(e)s qui comme Clara, aiment lire et écrire. Il est décerné par un jury présidé par Erik Orsenna. Les nouvelles couronnées sont rassemblées dans un recueil, édité par les éditions Héloïse d'Ormesson, dont les bénéfices de la vente sont reversées à une association de recherche en cardiologie.

Annabelle Moulin, habitante de Virieu et lycéenne de terminale, a vu cette année sa nouvelle « Vim Corpus Tulit » récompensée. Elle met en scène la rencontre entre une femme battue mais amoureuse et un médecin.
Annabelle voulait parler d'une situation fréquemment abordée en littérature, mais d'un point de vue moins tranché. *« C'est l'histoire d'une femme qui reste alors que tout devrait la pousser à quitter son compagnon et la violence de celui-ci. La question devient alors : pourquoi reste-t-elle ? »*

Ce recueil, disponible en librairie, le sera bientôt à la médiathèque Lirenval de Virieu.

Brèves *d'ici et là*

SOIRÉES THÉÂTRALES
DE L'ÉTÉ À L'AUTOMNE

« Théâtre en été »
En août sous la halle, le programme était varié pour cette quatrième édition :
De « Mister Jules » le clown, aux « chansons croisées » de Marie-Claude Tartaix et de Michel Vitipon, en passant par « La dernière contrebasse à Las Vegas » et « Les jumeaux vénitiens » pour le théâtre.
Ont apprécié ce programme plus de 360 spectateurs dont 32 ont bénéficié de l'invitation pour un 3ème spectacle après être venus aux deux précédents.

« Stabat mater » d'Antonio Tarantino interprété par Nicole Vautier dont le jeu a ému les 80 personnes présentes dans la salle... ce qui n'a pas empêché, à la sortie, et c'est tant mieux, les discussions polémiques sur le texte, contenu et écriture.

« Deux petites dames vers le nord »
Pierre Notte, l'auteur de la pièce, dit lui-même « être fier, heureux et honoré (...) par cette production aux élans humanistes et à la sincérité absolue... »

« Mozart la nuit »
le 24 avril 2014.
Coproduction Virieu-Comité des fêtes de Chélieu où sera présenté ce concert de MC2 en tournée.
Ce sont les Musiciens du Louvre Grenoble qui interpréteront Mozart, la chorale « Crescendo » apportant sa participation.

« Lectures Communes »
du 14 au 18 mai 2014, Virieu renouvelle sa participation à cette opération initiée par l'Association des Maires Ruraux de France, en investissant comme l'année dernière tous les lieux du village susceptibles d'être ou de devenir des endroits de lecture.

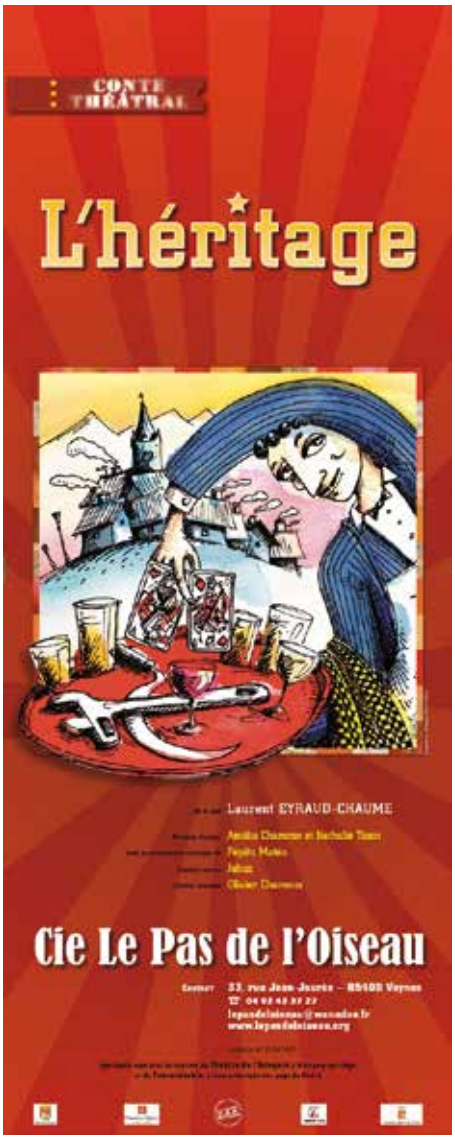

PROCHAINS *RENDEZ-VOUS*

« L'héritage » de et par Laurent Eyraud-Chaume
samedi 15 février 2014 à Panissage (la salle des fêtes de Virieu étant en réfection).
Ce conte théâtral et humain est présenté sur scène avec un minimum de moyens : quelques objets et une table symbolisant tour à tour une salle de conseil municipal, une chambre d'enfant, un comptoir...

« La grande lessive »
édition 2014 en mars, opération pendant laquelle chacun, à sa guise, peut afficher, sur les fils d'étendage prévus à cet effet, écrits, photos, dessins...

L'AVEZ-VOUS *RENCONTRÉ ?*

Il se prénomme Clément, habite dans une commune voisine, est âgé de 20 ans.
En août dernier il s'est proposé à un poste d'agent du service technique en contrat d'avenir. Notre commune avait reçu 3 candidats, envoyés par Pôle emploi et la Mission locale pour ce poste. Après une rencontre en mairie son C.V. a retenu l'attention des élus. Depuis il est chargé de l'entretien des espaces publics extérieurs : massifs, trottoirs, désherbage, matériels d'aménagements publics, et veille à la propreté des voiries communales (déneigement, balayage). Ainsi vous le voyez souvent, souffleur, brûleur, balayeuse, tondeuse, nettoyeur à pression en main, c'est selon...
Clément travaille aussi en collaboration avec Eddy Lacroix et Damien Chevallier sur des aménagements demandant plusieurs forces « vives » : installation de jeux nouveaux au parc réservé à cet effet, élagage, etc...
Afin de vous le présenter au mieux nous lui avons posé quelques questions auxquelles il a répondu avec gentillesse malgré sa timidité et sa discrétion.

Avant de venir compléter l'équipe du service technique que faisiez-vous ?
J'étais en recherche d'emploi. Suite à mes études en collège (avec obtention du Brevet) je me suis dirigé vers un bac pro en élevage canin à St-André le Gaz. Hélas, je n'ai pu trouver un poste à ma sortie de formation, je me suis donc tourné vers la Mission locale pour l'emploi, où suite à un bilan de compétences me permettant de fixer mes orientations professionnelles, une proposition de la commune de Virieu semblait convenir à mon profil. J'ai donc postulé en juin dernier et ai pris mes fonctions début août.

Quels sont vos horaires ? Et votre planning ?
Je travaille de 7h ou 7h30 (l'hiver) à 12h et de 13h à 16h, mon planning est établi en fonction des tâches à effectuer avec un élu référant et le service technique. Ces dernières semaines ce fut surtout un temps de travail au déneigement, aux réparations des dégâts d'orages et l'élagage suite aux chutes de neige. Je suis présent à mon poste du lundi au vendredi l'été et du lundi au jeudi l'hiver.

Vous travaillez souvent seul la plupart du temps, cela ne vous ennuie-t-il pas trop ?
Non, j'ai l'habitude de travailler seul ; le métier auquel je me destinais était déjà un travail solitaire.

Après quels mois passés dans ce service, ce contrat « Avenir »* correspond-il à vos attentes ?
Oui ce poste correspond pour moi à une bonne approche du travail dans un service technique municipal. L'équipe composée de Damien et Eddy m'a accueilli avec gentillesse et m'épaule correctement, mes relations avec les Viriaquois et l'équipe municipale sont bonnes et cordiales. Je travaille dans une bonne ambiance et le boulot ne manque pas !

Quels sont vos projets futurs ?
Je souhaiterais bien sûr renouveler l'an prochain ce contrat d'avenir (pour une meilleure expérience) mais aimerais à moyen-terme retourner en formation « Dessin en bâtiments », où il y a une meilleure perspective de débouchés professionnels ; ayant mis une croix sur les possibilités de travail dans le domaine de l'élevage canin.
Puis il y a la musique que j'aime depuis toujours, aussi je souhaiterais m'investir dans ce domaine...

Merci Clément pour ces quelques minutes et bonne continuation dans vos objectifs.

**Contrat d'avenir : mis en place par l'État depuis l'an dernier, ces contrats renouvelables sur 3 ans sont subventionnés à 75 % par l'État ; la collectivité prend donc à sa charge le complément de salaire pour atteindre le SMIC. Cette dernière a un devoir de formation pour le jeune qu'elle emploie.*

PLU - *Plan Local d'Urbanisme*

L'ÉLABORATION DU PLU ARRIVE À SON TERME

Selon les dispositions de l'arrêté de M. le maire de la commune de Virieu, en date du 11 octobre 2013, il a été procédé à une enquête publique conjointe portant sur le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) et le zonage d'assainissement des eaux usées et pluviales à partir du lundi 4 novembre 2013 pendant un mois.

Le projet de Plan Local d'Urbanisme est établi pour une durée d'environ 10 ans et se fonde sur un nouveau dynamisme démographique permettant à la commune d'affirmer sa position de bourg-relais dans le cadre d'un développement urbain maîtrisé (de l'ordre de 100 logements à produire sur la durée du P.L.U).

Les quatre grandes orientations sont :
- un PLU économe en espace ;
- un PLU privilégiant un centre village renforcé et solidaire ;
- un PLU soucieux de la préservation de la qualité du cadre de vie et de l'environnement ;
- un PLU soutenant l'activité économique dans sa diversité.

Le projet zonage d'assainissement des eaux usées et pluviales va permettre de prévoir les dispositifs de traitement des eaux usées et pluviales nécessaires selon les secteurs et d'assurer la maîtrise des ruissellements et la prévention de la dégradation des milieux aquatiques.

Cette enquête conjointe s'est déroulée du lundi 4 novembre 2013 au vendredi 6 décembre 2013 (inclus).

Au terme de l'enquête conjointe, le projet de Plan Local d'Urbanisme et le zonage des eaux pluviales seront soumis au conseil municipal pour approbation. Le zonage des eaux usées sera soumis pour approbation au conseil syndical du Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement de la Haute-Bourbre.

Les commissaires enquêteurs désignés étaient Madame Marie-Christine Parade, cadre de la Fonction Publique de l'État et Monsieur Georges Tabouret, urbaniste, en qualité de suppléant.

Le public a pu consulter les dossiers d'enquête et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur les registres d'enquête ouverts à la mairie de VIRIEU aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Pendant la durée de l'enquête conjointe, le commissaire enquêteur s'est tenu à la disposition du public en mairie de Virieu :
- le mardi 5 novembre 2013 de 9h à 11h
- le mardi 12 novembre 2013 de 9h à 11h
- le mardi 19 novembre 2013 de 9h à 11h
- le vendredi 29 novembre 2013 de 10h à 12 h et le vendredi 6 décembre 2013 de 14h30 à 17h30.

À compter de la clôture de l'enquête publique, le commissaire enquêteur dispose d'un mois pour remettre son rapport et ses conclusions motivées. Ces documents doivent être tenus à la disposition du public dès réception pendant un an.

L'approbation du PLU

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront examinés en vue d'apporter d'ultimes modifications au dossier. Les avis des PPA (Personnes Publiques Associées) sont également pris en compte.

Le PLU sera ensuite approuvé par le conseil municipal.

FLEURISSEMENT 2013

Bravo à tous les lauréats au concours de fleurissement, ils méritent beaucoup de reconnaissance. Avec une période printanière si pluvieuse, il fallait vraiment espérer une arrière saison très douce, pour planter fleurs et plants... et voir enfin s'épanouir des décors sur les balcons, dans les jardins, ou sur la voie publique.

Félicitations à vous qui soignez, arrosez, désherbez et fortifiez de nombreuses variétés de fleurs, pour le plaisir de tous.

Fermes ou maisons avec jardins visibles de la rue
1. Mme et M. QUINQUINET Georges
2. Mme et M. GAMBIN Jean
3. Mme et M. GUTTIN Elie
4. Mme et M. MANCHON Bernard
5. Mme et M. LAZZAROTTO Bruno

Maisons ou fermes avec jardins
1. Ferme GENTIL Hélène
2. M. BOURJAL Christian

Maisons avec jardins dans une impasse
1. Mme VIAL Paulette
2. Mme et M. GUIGARD Pierre
3. Mme CHARLETY Andrée

Décor floral sur la voie publique
1. Mme RIVIERE Camille
2. Mme HALOPEAU Marie-Claude
3. Garage VITTOZ Didier
4. Mme et M. COUPIER
5. Mme et M. CORTES Mickaël

Balcons Fleuris
1. Mme DEPLANTE Nathalie
2. Mme FRANCE Catherine
3. Mme MOIROD Reine

Encouragements
1. M. BOUVET Jean-Pierre
2. Mme et M. GEST Cédric
3. Mme et M. CHIGUER Driss
4. Mme MARIAUX Claire
5. M. PENNEL Pascal

Pour les jardins potagers
Peu d'inscrits pour cette première année de concours... Mais ils n'en sont pas moins méritants. Nous avons visité des jardins de grande qualité. « Jardins au Naturel » entretenus avec soins, où fleurs et légumes se côtoient ; où l'arrosage vient de récupérateur d'eau de pluie, où l'on préfère biner, sarcler pour désherber plutôt que d'utiliser des produits chimiques. Des jardins potagers aux variétés nombreuses ; fruits et légumes du terroir.

Nos 3 lauréats sont :
1. Mme et M. DUEZ Jean-Louis
2. Communauté des Ursulines

« Prix spécial du Jury » : Mme et M. SARRAGALLET Roger

Lors de la présentation des vœux, le samedi 4 janvier à 19 heures, chaque lauréat a été récompensé par un prix.

À PROPOS DE FLEURS

LES ORCHIDÉES DE LA VALLÉE DE LA BOURBRE

La singe, la militaire, bouffon ou mouche n'auront plus de secrets pour nous. Après une première conférence et une visite guidée en pleine nature au printemps 2013, qui a aiguisé notre curiosité, Jean-Claude CHENU présentera sa conférence dans son intégralité, sur les orchidées :
Vendredi 24 janvier à 20 heures, salle des mariages

ÉLECTIONS Municipales 23 et 30 mars 2014 :

DES CHANGEMENTS IMPORTANTS

En 2014, c'est la règle définie pour les communes de 1000 habitants et plus qui s'applique *(Virieu est concerné avec 1106 habitants).*

- Application du scrutin de liste pour toutes les communes de 1000 habitants et plus (au lieu de 3500 habitants jusqu'à présent).
- Les conseillers municipaux sont élus au scrutin de liste à 2 tours (scrutin de liste proportionnel avec prime majoritaire).
- Les listes doivent être paritaires : alternance homme/femme.
- Les listes doivent être complètes : comporter autant de candidats que de sièges de conseillers municipaux à pourvoir, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation.
- La déclaration de candidature est obligatoire pour chaque tour de scrutin.

Les électeurs ne pourront plus barrer sur les listes (tout bulletin barré sera considéré comme nul).

- Le nombre de sièges à pourvoir pour la commune de Virieu est de 15 élus.
- Les modalités d'élection du maire et des adjoints restent inchangées.
- Le maire est élu au scrutin secret à la majorité absolue.
- Les adjoints sont élus par les conseillers municipaux au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ou vote préférentiel. Sur chaque liste, l'écart entre le nombre de candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à 1. L'alternance d'un homme et d'une femme sur la liste n'est pas obligatoire.

ÉLECTION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

siégeant à la Communauté de communes « Bourbre-Tisserands ».

Pour la première fois, les conseillers communautaires des communes de plus de 1000 habitants seront élus au suffrage universel direct sur la base d'***un scrutin de liste à la répartition proportionnelle à la plus forte moyenne avec une prime à la liste majoritaire.***

- Les conseillers communautaires sont élus le même jour que les conseillers municipaux et sur la même liste (les candidats au conseil communautaire sont également candidats au conseil municipal). À ce titre, les électeurs ne déposeront dans l'urne qu'un seul bulletin. Sur cet unique bulletin, figureront deux listes : une liste pour l'élection des conseillers municipaux et une liste pour les délégués communautaires (article L273-9 du code électoral).

La liste de candidats aux sièges de conseillers communautaires comporte un nombre de candidats égal au nombre de sièges à pourvoir (3 pour Virieu + 1 suppléant).

- Les sièges des conseillers communautaires sont répartis entre les listes à la proportionnelle avec prime majoritaire.
- Les élus minoritaires peuvent siéger au conseil communautaire à compter de 3 sièges.
- Lorsqu'un siège devient vacant, il est pourvu par le premier candidat de même sexe, élu conseiller municipal suivant sur la liste des conseillers communautaires.

Exemple de présentation des candidats sur le bulletin de vote, scrutin de liste Commune de Virieu 1106 habitants : 15 candidats au conseil municipal avec respect de la parité, et 3 candidats à l'intercommunalité + 1 suppléant.

Candidats au conseil municipal (15)		Candidats à l'intercommunalité (3+1)
A B C D E F G H	I J K L M N O	A B E H

La liste des candidats aux sièges de conseillers communautaires est soumise à une règle de parité : elle est constituée alternativement de candidats de chaque sexe.

L'ordre de présentation sur la liste intercommunale doit respecter l'ordre de présentation sur la liste pour l'élection des conseillers municipaux.

Le 1er/4 des candidats communautaires doit être situé en tête de la liste des candidats au conseil municipal. Le premier de la liste communautaire ne peut être que A : le quart de 3 est arrondi à un. Il doit y avoir identité du premier de la liste communautaire avec la liste municipale. Aucune personne figurant après la 9ème position de la liste communale (de J à O) ne peut figurer sur la liste communautaire : 3/5ème de 15 est égal à 9. Seule une femme peut être en deuxième position : le premier de liste étant un homme, la parité nécessite de placer une femme en deuxième position. Tous les candidats communautaires doivent se situer dans les 3 premiers cinquièmes de la liste des conseillers municipaux.

À l'issue des opérations de vote, les sièges de la commune au sein de l'EPCI (la Communauté de communes) seront répartis entre les différentes listes conformément à l'article L262 du code électoral, c'est-à-dire selon les règles applicables pour l'élection des élus au sein du conseil municipal.

Ainsi lors du deuxième tour, le cas échéant :

La moitié des sièges communautaires est attribuée à la liste qui a recueilli le plus de voix (nombre arrondi à l'entier supérieur lorsqu'il y a plus de 4 sièges à pourvoir et à l'entier inférieur lorsqu'il y a moins de 4 sièges à pourvoir).

SCRUTIN MAJORITAIRE ET DOSE DE PROPORTIONNELLE

Avec le nouveau mode de scrutin, il n'y a donc plus ni panachage, ni raturage, ni scrutin majoritaire intégral, et l'ordre de présentation des candidats ne peut pas être modifié.

Pour Virieu, il y a 15 sièges à pourvoir, chaque liste comporte donc 15 noms numérotés. L'ordre de numérotation déterminera les candidats élus.

PREMIER TOUR (23 MARS)

Si, au premier tour de scrutin, une liste recueille la majorité absolue des suffrages exprimés, il est procédé à la répartition de tous les sièges à pourvoir et il n'y a pas lieu d'organiser un second tour de scrutin.
Dans ce cas, la liste qui a recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés se voit attribuer, dans un premier temps, un nombre de sièges égal à la moitié du nombre des sièges à pourvoir. Ce nombre étant impair, la moitié sera arrondie à l'entier supérieur (lorsqu'il y a plus de quatre sièges à pourvoir).
Cette attribution opérée, les autres sièges sont, dans un second temps, répartis entre toutes les listes qui ont obtenu au moins 5% des suffrages exprimés, y compris la liste arrivée en tête à laquelle a déjà été attribuée la moitié des sièges. Cette répartition est faite à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne.
Pour cela, il faut d'abord déterminer le quotient électoral, soit :
quotient électoral = nombre de suffrages exprimés / nombre de siège restant à répartir.

Pour chaque liste ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés, son nombre de voix est divisé par ce quotient électoral. Le résultat arrondi à l'entier inférieur correspond au nombre de sièges attribués. Il peut rester un ou plusieurs sièges à attribuer.
Puis les scores de chacune des listes sont divisés par leur nombre de sièges de la première attribution plus un. Les résultats sont comparés et le siège va à la liste au quotient le plus élevé. Pour le deuxième siège additionnel, la même méthode est appliquée mais le score de chaque liste est divisé par son nombre de sièges augmenté de deux, et non plus d'un, pour un troisième siège augmenté de trois...

Les sièges sont attribués aux candidats dans l'ordre de présentation sur chaque liste. Si plusieurs listes ont la même moyenne pour l'attribution du dernier siège, celui-ci revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrage, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

MODE DE CALCUL - EXEMPLE

Suffrages exprimés : 500 voix
(Majorité absolue : 251 voix)
La liste A obtient 260 voix (52%)
La liste B obtient 240 voix (48%)

La liste A a obtenu la majorité absolue. Donc, on lui attribue directement 15/2= 7,5 sièges, arrondi à l'entier supérieur, soit 8 sièges.
Il reste 7 sièges à attribuer aux deux listes. Cela se fait à la proportionnelle, selon la règle de la plus forte moyenne. Le quotient électoral se calcule en divisant les suffrages exprimés par les sièges restant à pourvoir, soit 500/7= 71.
Dans un premier temps on divise les voix obtenues par chaque liste par le quotient électoral (le nombre de sièges devra être arrondi à l'entier inférieur), soit :
Liste A : 260/71 = 3,66 ce qui donne 3 sièges
Liste B : 240/71 = 3,38 soit 3 sièges.
Il reste donc 1 siège à pourvoir, et selon la règle de « la plus forte moyenne ». On divise les voix obtenues par le nombre de sièges déjà attribués à la proportionnelle + le siège manquant.
Liste A : 260 / (3+1) = 65 ***Liste B : 240 / (3+1) = 60***
La liste A a la plus forte moyenne et remporte le dernier siège.
Ce qui donne au final : Liste A =12 sièges et liste B = 3 sièges.

DEUXIÈME TOUR (30 MARS)

Si aucune liste n'a recueilli au premier tour de scrutin la majorité absolue des suffrages exprimés, le président du bureau centralisateur doit déclarer qu'il sera procédé à un second tour de scrutin le dimanche suivant.
À l'issue de ce second tour, il est tout d'abord attribué à la liste qui a obtenu le plus de voix (et non plus la majorité absolue) un nombre de sièges égal à la moitié du nombre de sièges à pourvoir. Si ce nombre est impair, la moitié sera arrondie dans les conditions énoncées ci-dessus. En cas d'égalité de suffrage entre les listes arrivées en tête, ces sièges sont attribués à la liste dont les candidats ont la moyenne d'âge la plus élevée.
Cette attribution opérée, les autres sièges sont ensuite, lors de ce second tour, répartis entre toutes les listes qui ont obtenu au moins 5% des suffrages exprimés, y compris la liste arrivée en tête à laquelle a déjà été attribuée la moitié des sièges. Cette répartition est faite à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne.
Les sièges sont attribués aux candidats dans l'ordre de présentation sur chaque liste. Si plusieurs listes ont la même moyenne pour l'attribution du dernier siège, celui-ci revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

BANQUE ALIMENTAIRE DE L'ISÈRE

MERCI !
(UNE PETITE PART DE VOS COURSES A SAUVÉ UNE FAMILLE)

La collecte 2013 :
un grand moment de solidarité en Isère

Les 29 et 30 novembre 2013, 3 000 bénévoles mobilisés par la Banque Alimentaire de l'Isère étaient présents dans 127 magasins alimentaires du département. Ils accueillaient les clients avec un tract leur demandant de donner une petite partie de leurs courses. La demande cette année était de donner autant qu'en 2012 en ajoutant du lait.

Les citoyens isérois ont très bien entendu cet appel et y ont répondu. Les dons ont progressé de 20%, permettant de récolter 235 tonnes de denrées.

Jamais la Banque Alimentaire n'aura aussi bien répondu à sa mission. Une banque auprès de laquelle vous avez confié un dépôt hors normes et que nous nous devons de gérer au mieux, dans une redistribution hebdomadaire auprès de nos 75 associations.
Ces dons vont nous permettre de distribuer à chaque bénéficiaire un kg par semaine, tout au long de l'année, venant en complément des produits frais que les bénévoles de la Banque Alimentaire vont chercher chaque matin dans les hypermarchés, et des autres produits constituant notre stock permanent.

Pour cette collecte, nous vous demandions du lait, puisqu'il nous en manquait 40 000 litres pour faire le lien avec la prochaine livraison en provenance de la dotation européenne. Vous nous avez apporté bien au-delà de nos espérances, permettant d'éviter toute pénurie dans les prochains mois. Chaque bénéficiaire continuera à recevoir un litre de lait chaque semaine.

À la Banque Alimentaire de l'Isère, nous avons une pensée toute particulière et respectueuse pour tous ceux qui n'ont pas donné à cette collecte. Certains réservent leurs dons à d'autres causes, d'autres ont des difficultés ou vont bénéficier des résultats de cette collecte. Nous remercions tous ceux qui souffrent de la crise et qui ont donné symboliquement un petit paquet de denrée, tous ceux qui ont donné une petite partie de leurs courses mais aussi tous ceux qui ont donné la plus grande partie de leurs courses et ont gardé pour leurs besoins la plus petite partie.

Enfin, nous vous remercions très chaleureusement de faire de plus en plus confiance à une Banque où vous venez de déposer 235 tonnes de nourriture. Nous vous assurons de la meilleure distribution auprès des associations qui accueillent 5 500 personnes démunies par semaine, et nous ajouterons à vos dépôts toutes les denrées que nous allons chercher en permanence.

Enfin, personnellement, je tiens à remercier les 3 000 bénévoles qui nous ont rejoints pour ces 2 jours, les 150 bénévoles et 4 salariés de la Banque Alimentaire de l'Isère, l'équipe réduite qui œuvre depuis juin dans la préparation de ces 2 jours, ainsi que le Conseil d'Administration, qui ne s'est pas trompé en arrêtant les orientations de cette collecte 2013.

Un grand merci à notre parrain, Serge Papagalli qui nous a accompagnés avec efficacité et humanité.
La lutte contre le gaspillage, le don et le partage continueront à nous motiver. Votre générosité nous engage et nous impose une poursuite encore plus responsable de notre action.

MERCI
Bernard Perry, Président de la Banque Alimentaire de l'Isère

Le CCAS de Virieu est partenaire de la Banque Alimentaire de l'Isère et agit en coordination avec les communes de la vallée de la Bourbre. La collecte annuelle s'est faite lors de la foire de la Ste-Catherine à Virieu et à Valencogne. Elle a permis de collecter 125 kilos de produits (une forte baisse par rapport aux années précédentes).
Un grand merci aux donateurs.

COLLECTES NATIONALES DES BANQUES ALIMENTAIRES

AGRICULTURE ET MÉTÉO EN 2013

Propice à la polyculture-élevage, la commune de Virieu compte un grand terroir agricole, autour des hameaux établis sur les coteaux. Là, les agriculteurs entretiennent les herbages, produisent des céréales et pratiquent l'élevage bovin. L'agriculture est tributaire des conditions climatiques qui jouent un rôle important sur les rendements des céréales et la santé des animaux. Retour sur une année difficile :

Les premiers mois de l'année sont le reflet d'un hiver long et rigoureux, qui avait débuté tôt, avec de l'humidité (21 jours de pluie en décembre 2012). Février enregistrait 28 jours avec des gelées*, et mars avait un cumul de pluies bien supérieur à la moyenne des 4 dernières années (130 mm en 1 mois).

Le printemps fut humide et relativement froid (10,4°C de moyenne mensuelle en mai 2013 contre 14,7°C en mai 2012). Il faut arriver à début juillet pour voir un changement brutal des températures, mais de courte durée. Le réchauffement tardif de la terre, puis l'élévation des températures ambiantes, rapide et sans transition, ont apporté un stress aux plantes et aux animaux.

La moisson du mois d'août s'est effectuée avec peu de jours favorables, la récolte du maïs pour l'ensilage s'est faite dans des conditions très humides (grosses pluies le 7 et le 8).

Octobre enregistrait des cumuls de pluie 2 fois supérieurs à la moyenne (plus de 200 mm en 1 mois). La maturité du maïs grain a été retardée, il a fallu attendre fin novembre-début décembre pour terminer le ramassage.

Novembre voyait des fortes pluies entraîner des crues sur un certain nombre de ruisseaux. Le 20 et le 21, un épisode neigeux exceptionnel en cette période de l'année (selon les secteurs, de 40 à plus de 70 cm), causait des perturbations dans les exploitations et de gros dégâts dans les bois (arbres encore en feuilles).

Cette année aura causé beaucoup d'interrogations pour la trésorerie des exploitations agricoles, avec des prix de vente des productions à la baisse et des prix des « intrants » (produits phyto-sanitaires, énergie) en hausse.

Pour 2014, nous souhaitons bon courage à tous les agriculteurs qui exercent ce métier avec passion et cœur, contribuant à la conservation d'un environnement paysager de grande qualité.

**données météo extraites de la station météo amateur de F. Brévière (Chélieu) avec son autorisation*
site : www.chelieu-isere.fr

INTERNET *LE MEILLEUR ET LE PIRE*

L'internet arrive aujourd'hui quasiment partout. Il nous rend bien des services, et on se régale avec la messagerie !
Mais par quel miracle? Qu'est-ce, finalement, qui stocke et qui transmet les données? Internet repose sur un maillage de centres de stockage, de traitement et de transmission de données. Les données sont transmises dans l'air (sans fil), dans une fibre optique, ou dans un câble métallique - une gigantesque toile de câbles physiques et d'ondes électromagnétiques.
Ces infrastructures consomment de l'électricité pour fonctionner, et les centres de serveurs chauffent beaucoup – ils exigent des moyens de refroidissement importants.
Cette activité s'accompagne d'émissions importantes de dioxyde de carbone. On commence tout juste à mettre en place des systèmes pour récupérer la chaleur et la réutiliser.
D'autres activités associées à l'Internet, comme notre utilisation des moteurs de recherche et les messageries, consomment de l'énergie. Une étude a déterminé qu'une requête sur Google consommerait l'équivalent de l'énergie nécessaire pour produire une tasse de café, mais que le coût d'une requête pourrait être multiplié par 10 lors de recherches complexes. Une cafetière entière !
Somme toute, les technologies de l'information et de la communication seraient responsables d'autant d'émissions de CO^2 dans le monde que le transport aérien. Le centre de serveurs le plus récent de Google consommerait à lui tout seul autant d'électricité qu'une ville américaine de 40 000 personnes; il est construit en toute logique près d'un barrage hydroélectrique aux US. Microsoft et Yahoo prévoient leurs propres centres sur la même rivière Columbia, une centaine de km en amont.
Tout cela pour dire:
- Nos courriels ne sont pas gratuits :
Selon l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), un courrier électronique de 1 Mo avec un document attaché de 10 pages de texte coûtera autant d'énergie et émettra autant de équivalent-CO^2 qu'une ampoule économique qui brillerait pendant 2 heures.
Le même message copié à 10 personnes aura un bilan environnemental quatre fois plus lourd : l'ampoule restera allumée 8 heures ! Plus il y a de destinataires et de pièces jointes, plus notre impact sur le climat est important.
- Le stockage de nos documents, films ou photos, n'est pas gratuit :
Plus un fichier est conservé longtemps sur un serveur internet, plus il coûte de l'énergie (alimentation, maintenance et refroidissement des serveurs), avec un impact important sur le changement climatique. Le stockage des fichiers sur votre ordinateur joue aussi un rôle dans l'épuisement des ressources naturelles. Faites donc régulièrement le ménage sur votre ordinateur et dans votre messagerie en ligne ! Ne conservez pas vos messages inutilement !

Photo : source Google – l'intérieur d'un centre de serveurs (datacentre)

LES LÉGUMES *D'ANTAN...*

...ne les oublions pas !

Vous connaissez la tomate « PLM », le melon « de Pierre-Bénite » ? La tomate « PLM » est une variété locale de la région lyonnaise réputée pour sa peau ferme qui permettait son transport sur une longue distance. Elle porte logiquement le nom du chemin de fer emprunté : le Paris-Lyon-Marseille ! Il semble que le melon de Cavaillon soit le descendant du melon « poche de Pierre-Bénite » de Lyon, aujourd'hui très difficile à trouver.
Les variétés locales ne sont pas forcément exclusives à une région : elles sont parfois arrivées d'ailleurs et se sont fait une réputation et une tradition sur place. La tomate vient du Pérou, après tout, mais elle a été améliorée par les Aztèques au Mexique, qui l'appelaient le xi-tomatl !
Ce sont typiquement les variétés locales qui sont aujourd'hui menacées de disparition, et qui commencent à faire l'objet de mesures de sauvegarde par des amateurs éclairés et quelques structures professionnelles.
La FAO estime que 75% des variétés végétales qui composaient encore notre alimentation au début du 20ème siècle sont perdues. Les variétés préférées de la production industrielle sont les variétés hybrides à calibre

homogène et à rendement garanti – sans forcément une bonne qualité gustative !
La sauvegarde d'un légume en voie d'oubli est beaucoup plus difficile que la sauvegarde d'un fruit comme une pomme ou un raisin. Un arbre ou une vigne peut survivre à son propriétaire et se greffe facilement. Les graines de légumes ne se conservent pas longtemps et il faut veiller à leur pureté. Les anciens faisaient le travail de diversification et de préservation des ressources génétiques ; aujourd'hui les espèces comme le cardon ou la bette d'Ampuis sont menacées. D'où l'importance de soutenir ce patrimoine, en repérant et cultivant les anciennes variétés adaptées au territoire, en les cuisinant, en échangeant des graines, et en communiquant si vous savez où trouver des graines rares, si vous avez des documents, des photos, des outils dédiés...

Quelques ressources si vous souhaitez aller plus loin.
Visiter :
- Le Conservatoire de végétaux en réseaux du Centre de ressources de botanique appliquée (CRBA) de Lyon basé au Domaine de Lacroix-Laval : http://horti-lyon.in2p3.fr/crba/spip.php?article7
- Le Musée départemental du Revermont, à Treffort-Cuisiat, dans l'Ain

Repérer / échanger des semences :
- http://semeurs.free.fr
- La Banque ALternative de SEmences LIbérées : http://balseli.free.fr/

Lire :
- À la recherche des plantes oubliées de Stefano Padulosi & Olivier Tosseri, Calmann-Lévy, 2013
- Article : Tour de France des variétés locales, Les 4 Saisons du jardin bio, no 198, janv. 2013

LES OISEAUX *EN HIVER*

Une étude britannique révèle que les mésanges et d'autres oiseaux chanteurs utilisent une stratégie particulièrement sophistiquée pour se nourrir en hiver. Les puces électroniques installées sur les oiseaux montrent qu'ils passent leurs matinées en hiver à repérer des sources de nourriture, mais ils mangent surtout à la fin de la journée. Ce comportement maximise leurs chances d'éviter les prédateurs, et, plus important, il permet à leur organisme très fragile d'assimiler suffisamment de graisse juste avant la tombée des longues nuits d'hiver. D'autres études à Oxford ont montré que ces oiseaux communiquent entre eux sur la présence de sources de nourriture.
Source : BBC Nature News

Que mettre dans les mangeoires pour les oiseaux ?
De nombreux jardins n'offrent plus beaucoup de ressources naturelles aux oiseaux. Ne nettoyons pas trop nos jardins - c'est dommage de tout couper, car de nombreuses plantes, en particulier d'ornement, conservent des graines qui feront le bonheur des oiseaux en hiver : onagre, fenouil, centaurées, chardons d'ornement, hélianthes, rudbeckias...
Selon la Ligue pour la Protection des Oiseaux, il est bon d'apporter une nourriture d'appoint aux oiseaux en hiver. Il est important de continuer à leur fournir de la nourriture lorsque l'on a commencé, mais pas au-delà de fin mars où ils changent de régime alimentaire. Ne donnez jamais d'aliments salés, de lait ou d'aliments cuits. Les aliments les plus appréciés sont les graines de tournesol, les boules de graisse végétale, et les mélanges de graines. Il faut nettoyer régulièrement les mangeoires à plateau que les oiseaux salissent avec leurs déjections et qui peuvent transmettre des maladies. Pensez à mettre de l'eau, s'il n'y a pas de source dans le voisinage.

MÉDIATHÈQUE « LIRENVAL »

Découverte du nouveau nom de la médiathèque : Lirenval

LES 20 ANS DE LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque a fêté allègrement ses vingt ans. Elle se voit désormais dotée d'un nouveau grade, puisqu'elle devient médiathèque, et d'un nouveau nom « LIRENVAL ».
Le jury a tranché après avoir consulté les 35 propositions de noms provenant de lecteurs tous azimuts de la Communauté de Communes et même de personnes de passage, ce qui est une performance !

Autre performance, le jeu des rébus, réparti sur tout le territoire de la Communauté de Communes, a bien fait cogiter les amateurs. Certaines personnes se sont prises au jeu, se déplaçant jusque dans les différentes communes pour découvrir les rébus affichés. La lauréate qui a remporté le prix avait 33 réponses justes sur 35.

Le concours de photos « Flagrant délit de lecture » lui aussi a bien marché avec des clichés originaux et inattendus. L'atelier d'écriture qui a suivi s'est inspiré du thème et des photos pour ses textes.
L'exposition de 100 livres en pop-up, elle aussi a remporté un franc succès. De nombreuses personnes l'ont visitée et ont admiré les très beaux ouvrages prêtés, notamment toutes les classes et les résidents de la maison de retraite « Les Tournelles ».
Les enfants des écoles de Virieu, Chélieu et Valencogne se sont retrouvés à la salle des fêtes pour une séance de contes.

Des plus petits aux plus grands, tous sont entrés dans le monde magique des conteuses de l'association « il était plusieurs fois ».
Enfin, le point d'orgue de ces 20 ans a été, sans conteste, le spectacle du Petit Prince par la Compagnie « La mer est ton miroir ». Spectacle poétique, magnifiquement interprété, qui a enchanté 210 spectateurs en deux jours.

ATELIER DES VACANCES DE LA TOUSSAINT
Il y a eu tellement de demandes et d'inscriptions à l'atelier d'origami pour confectionner des monstres et des citrouilles d'Halloween que la bibliothèque a dû faire deux séances, ce qui a occupé 46 enfants, quelques personnes venues aider et rempli deux après-midi.

ENFANCE ÉCOLE STÉPHANIE DE VIRIEU

La rentrée année 2013-2014

L'école Stéphanie de Virieu est une école familiale et dynamique. Nous accueillons cette année trois nouveaux intervenants : en anglais, sport et allemand.
Certains apprentissages se font au moyen d'un Tableau Blanc Interactif.

Une nouvelle équipe a pris ses fonctions dans l'établissement :
Madame De Marchi est l'enseignante de la classe de maternelle, de la Toute Petite Section (accueil dès 2 ans 1/2) à la Grande Section et assure la Direction de l'école depuis cette rentrée.
Madame Teixeira est enseignante en classe d'élémentaire, du CP au CM2.
Madame Baringou est enseignante du cycle 2 : GS-CP-CE1, le vendredi afin de soulager les niveaux.

Madame Carreton, enseignante spécialisée, apporte son aide et son soutien aux élèves qui en éprouvent le besoin.
Madame Veyer et Madame Vittoz contribuent au fonctionnement de l'école : aide maternelle, garderie, cantine, entretien des locaux...

Grâce aux manifestations organisées par les parents de l'Apel : foire de la Sainte-Catherine, repas de Noël, loto, belote, pizzas, pétanque, kermesse de fin d'année, les élèves effectueront plusieurs sorties pédagogiques.

Programme : un projet « cirque » : sortie prévue courant novembre et ateliers avec un intervenant.
Également : Ateliers Philo et Pasto en lien avec le Téléthon de Virieu, sorties bibliothèque, séances piscine...
D'autres activités sont également à l'étude, notamment un voyage scolaire...

Dates à retenir :
- Dimanche 26 janvier : Loto
- Samedi 22 février : Belote
- Vendredi 28 mars : Portes Ouvertes de l'école et Vente de Pizzas
- Mai : Tournoi de Pétanque
- Samedi 28 juin ou Dimanche 29 juin (à confirmer) : Kermesse de l'école

École Stéphanie de Virieu
20 rue du Buisson Couchant • 38730 Virieu
04 74 88 28 08 • ecole-stephaniedevirieu@orange.fr
www.ecolestephaniedevirieu.wifeo.com

LE SOU DES ÉCOLES PUBLIQUES

Le sou des écoles publiques (Virieu / Blandin / Chassignieu / Panissage) est composé d'un groupe de parents d'élèves qui organise des manifestations tout au long de l'année dont les bénéfices serviront à financer partiellement ou dans la globalité les différents projets éducatifs présentés par les enseignants.
En théorie, le SIVU prend en charge la quasi-totalité des déplacements. Cette année, c'est le Sou qui a financé ces dépenses de transport. La somme ainsi libérée (1400 euros) a été investie dans la structure de jeux installée dans la cour côté primaire.

Le bureau 2013-2014
2 personnes ont quitté l'équipe et n'ont pas été remplacées. Nous les remercions pour leur implication.
Président : Anthony Lebreton
Vice-président : Philippe Jarzynka
Secrétaire : Christine Michallet
Secrétaire-adjointe : Elisabeth Vanoli
Trésorier : Xavier Vedie
Trésorier-adjoint : Marion Capron
Membres : Myriam Annequin, Sandra Barras, Lionel Bobeau, Maxime Bidaud Séverine Hugonnard, Virginie Kouda, Angélique Malbeck, Valérie Rivière, Vivien Sentenac

SOU DES ÉCOLES PUBLIQUES

Les manifestations organisées :
- Marché de Noël 2012 : une bonne fréquentation.
- Boudin à Chassignieu : malgré un problème de cuisson lié au froid (gel du gaz de la chaudière), de nombreuses personnes extérieures à l'école se sont déplacées.
- Fête de l'école : une belle fête où les enfants avaient organisé une danse commune aux 6 classes. Bravo à eux. Et une séquence « émotion », avec le départ de Gilles BOURDIER après 10 ans d'investissement au Sou.
- Forum des associations : remerciements à la communauté de communes qui nous permet de partager la recette (avec les écoles de Chélieu et Stéphanie de Virieu) et prend en charge les dépenses
- Marché de Noël 2013 : des résultats exceptionnels avec plus de 800 entrées et 200 parts de choucroute. Une belle réussite qui récompense les efforts de toute l'équipe aidée par de nombreux parents.

Les projets financés :
Le financement moyen par enfant est de 49 euros en maternelle et 80 en primaire, soit un budget global de près de 10 000 euros.
Le bilan de l'année montre un déficit de 2 700 euros.

École Maternelle
- 2 spectacles sont venus à l'école,
- 2 sorties à thème au château de Virieu,
- 1 sortie Poney,
- Cadeaux de Noël, enveloppe pour le jardinage.

Sortie poney

École Élémentaire
- Entrées à la piscine (CP + CE1),
- Sorties château de Virieu et musée de Charavines,
- Achat de matériel de sport,
- Sortie parc des oiseaux (CE1 & CE2/CM1),
- Participation scène en herbe (création de spectacle comme des « pros ») – CP/CE1 & CE2/CM1,
- Intervenant théâtre - CP/CE1 & CE2/CM1,
- Cycle vélo, sortie vélo-citoyen (CM1/CM2),
- Calculatrices (CM2).

Départ des CM2

Les projets 2013-2014 :
École Maternelle : Le thème retenu cette année sera « Petites et grosses bêtes ».
Au programme, 1 spectacle à l'école, l'élevage de coccinelles, une sortie à la tourbière du Grand Lemps, du jardinage, une sortie exposition « Animalement vôtre », une sortie au zoo de St Martin la Plaine et des cadeaux de Noël.
École Élémentaire : Les entrées piscine (CP/CE1, CE1/CE2), une classe de découverte de 5 jours à Autrans (CP/CE1), 4 sorties de ski à la Ruchère (CE2/CM1 & CM1/CM2), cadeaux de Noël, cadeaux de départ des CM2.

Les manifestations 2013-2014
- 19 janvier 2014 : Boudin à Panissage
- 15 mars 2014 : Concours de belote de la St Patrick
- 27 juin 2014 : Fête de l'école
- 23 novembre 2014 : Marché de Noël

Ces manifestations ne peuvent être menées à bien qu'avec une grande implication de la part des membres du sou des écoles et des parents d'élèves qui veulent bien nous donner un coup de main lors de la préparation de ces événements.
Nous remercions vivement toutes les personnes qui nous apportent leur soutien en participant aux manifestations organisées. Les communes et la communauté de communes, par leur participation financière, matérielle mais aussi humaine nous apportent une aide précieuse.

Dans une ambiance que nous rendons la plus conviviale possible, nous prendrons plaisir à vous rencontrer lors d'une de nos manifestations.
Toute l'équipe vous présente ses vœux les meilleurs pour 2014.

PROJET- RYTHMES SCOLAIRES 2014

La mise en place des rythmes scolaires à la rentrée 2014 au SIVU des écoles de l'école intercommunale de la vallée permet une évolution dans l'intérêt de l'enfant et améliore la réussite scolaire.

La réforme au SIVU des écoles :

- Durée hebdomadaire d'enseignement = 24 heures sur 9 demi-journées
- 1 journée = 5h15 d'enseignement
- ½ journée = 3h d'enseignement le samedi ou le mercredi matin de 9h à 12h (à définir en accord avec l'Académie).
- 2h de pause méridienne pour garantir les conditions d'un déjeuner convivial et de temps de pause récréative avec des propositions de jeux et de loisirs.
-

Comment se passera la semaine scolaire ?

- La classe débutera à 8h30 le matin et les enseignements prendront fin à 15h45 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.
- ***La classe débutera à 9h et prendra fin à 12h le samedi matin sous réserve de l'accord de l'académie. En cas de refus, l'enseignement se fera le mercredi matin aux mêmes heures.***

L'organisation de la semaine scolaire :

- Un étalement de 24h d'enseignement répartis de manière homogène sur 9 demi-journées.
- L'organisation d'une demi-journée supplémentaire le samedi matin ou le mercredi matin.
- 3h30 d'enseignement le matin afin de privilégier le meilleur moment de concentration des enfants.
- 1h45 d'enseignement l'après-midi pour permettre aux équipes enseignantes d'organiser des apprentissages sur un cycle court.
- le temps scolaire se terminera à 15h45.
- le projet du SIVU est de proposer dans le temps libéré (3 fois 1h de TAPS : Temps d'activités périscolaires) une initiation ou un apprentissage d'une discipline sportive, artistique ou culturelle. La possibilité aux enseignants volontaires de structurer des activités socio-éducatives et culturelles dans le cadre d'un projet formalisé et partagé.

Informations complémentaires :

- Les activités périscolaires se déroulant à partir de 15h45 ne seront pas obligatoires.
- Les parents pourront venir chercher leurs enfants dès 15h45.
- Le financement des activités périscolaires sera pris en charge par le SIVU avec une aide de l'État la première année et n'entraînera pas de tarification supplémentaire.
- Les activités proposées seront : éveil musical, chant, théâtre, sport, arts plastiques, randonnée, couture, pâtisserie, peinture...
- Les activités se dérouleront en grande partie au sein de l'établissement scolaire en tenant compte des contraintes de temps, locaux, espaces disponibles...
- Les temps d'activités périscolaires seront animés par des intervenants, animateurs diplômés, enseignants volontaires, personnel du SIVU et bénévoles d'associations...

Effectifs de l'école intercommunale de la vallée					
École	Virieu	Blandin	Chassignieu	Panissage	Totaux
Maternelle	29	1	2	11	43
Primaire	72	5	5	19	101
Totaux	101	6	7	30	144

HORAIRES	7h20-8h30	8h30-12h	12h-14h	14h-15h45	15h45-16h45	16h45-18h30
LUNDI	APS	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	TAPS	APS
MARDI	APS	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	TAPS	APS
MERCREDI*						
JEUDI	APS	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	TAPS	APS
VENDREDI	APS	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	APS	APS
SAMEDI*	APS 7h20-9h	Enseignement 9h-12h				

APS : Accueil périscolaire (garderie).
TAPS : Temps d'activités périscolaires.
APC : (activité pédagogique complémentaire de 13h30 à 14h).

CIELÉTERRE

Cieléterre organise à Virieu depuis 7 ans, des cours de tai chi chuan, pratique basée sur la régulation de l'énergie du corps – le « chi ». Découvert par empirisme par les anciens chinois, le courant du chi reste à la base de la médecine chinoise. Le but des arts énergétiques est de maintenir le dynamisme et l'équilibre de cette énergie dans le corps.
Deux stages ont eu lieu en novembre à Virieu qui ont spécifiquement abordé ce sujet, le premier théorique (pour une fois !) sur les méridiens du corps, et le deuxième pratique, sur les liens entre les exercices du tai chi chuan et ces méridiens.

Du nouveau pour 2014... des stages Découverte
L'association a décidé en 2013 d'approfondir et de diversifier son activité. Nous avons programmé en parallèle aux cours hebdomadaires, une suite de six stages, pour ceux qui ne souhaitent pas s'investir tout le long de l'année. Ce programme Découverte permettra à un plus grand nombre de découvrir l'approche énergétique, au cours d'une ou de quelques matinées en fin de semaine.
Qu'on comprenne qu'il ne s'agit pas de pratiques ésotériques, mais de méthodes simples et efficaces pour parvenir à un mieux-être. Les participants des deux premiers stages de Tai chi chuan/Xpeo cet automne ont été surpris ; ils ont découvert des gestes qui permettent de mieux sentir et diriger l'énergie de leur corps. Sans entrer dans une gymnastique difficile, nous avons travaillé à la recherche du relâchement, à ressentir l'énergie, et à supprimer certains blocages. Un troisième stage Xpeo aura lieu à Panissage en janvier 2014 (le dimanche 19 janvier à 9 heures, Salle des fêtes de Panissage. Tarif : 20 € le stage de 3 heures).

À la suite de ces stages, l'association sera présente à Blandin pour trois demi-journées de découverte de la pratique du « Chi gong » (15 février, le 12 avril, le 21 juin 2014, en après-midi. Tarif : 25 € le stage de 3 heures. Participation à un seul ou plusieurs stages possible).
Le chi gong fait partie de la médecine traditionnelle chinoise. Il s'agit d'exercices doux dont la pratique apporte l'équilibre du corps, un meilleur usage de la respiration et un épanouissement de la personne. Ces mouvements contribuent à l'assouplissement des articulations.

Quelques mots peut-être sur le pourquoi...
Sur le plan purement individuel, un meilleur usage de l'énergie, le relâchement du corps, et la connaissance de postures appropriées rendent nos gestes quotidiens, la marche, le sport, plus faciles et plus sûrs. (Les skieurs de l'équipe de France ont intégré la méthode Xpeo dans leurs échauffements.)
Mais, au-delà des avantages personnels, notre association espère apporter sa contribution sur un plan plus collectif. À la base de ces pratiques se trouvent les qualités centrales de l'attention, l'intention, la tranquillité : ainsi une pratique basée sur le physique et l'individuel devient une pratique plus globale permettant de renforcer nos liens avec le monde, la nature, la société. L'apprentissage de la conscience du présent dans l'ambiance d'un groupe cordial et décontracté est un premier pas vers l'ambition déclarée de l'association : « promouvoir les connaissances et les pratiques qui améliorent l'équilibre entre l'homme et le monde qui l'entoure ».

Inscriptions et informations :
04 74 97 96 47
et/ou :
http://cieleterre.tiddlyspot.com

L'équipe vs Valondras

CS VIRIEU

Pour la saison 2013/2014, le CS Virieu compte 92 licenciés soit une hausse des effectifs par rapport à l'année dernière. Le club compte à l'heure actuelle 3 équipes séniors, une équipe U10/U11 et une équipe U6/U7/U8. Concernant les équipes de jeunes, à partir de la catégorie U13, les licenciés du CSV sont en entente avec le club de St André le Gaz.
Les séniors (50 joueurs) s'entraînent le mercredi de 19h 45 à 21h 15 et le vendredi de 19h45 à 21h15 (accès à la halle des sports en hiver). Ils jouent leur match généralement le dimanche à 15h. L'équipe 1 dirigée par Sébastien Boiton et David Deresse joue en 2ème division, l'équipe 2 entraînée par Damien Chossinand et Pierre Monnet en 3ème division et l'équipe 3 en 4ème division. L'objectif pour les deux premières équipes est la montée au niveau supérieur.
Les équipes de l'école de football s'entraînent le mercredi de 17h30 à 18h30 (à la halle des sports en hiver) et jouent des plateaux le samedi. Les U10/U11 (10 joueurs) sont gérés par Xavier Vedie, Raphael Tripier et Franck Sailly (pour les entraînements). Pour les U6/U7/U8 (8 joueurs), c'est Emmanuel Bonnet qui a la charge de l'équipe. Les U15 (entente CS Virieu-AS Saint-André le Gaz) entraînés par Pierre Morel s'entraînent le lundi et le jeudi (ou à Virieu ou à St André) et jouent leur match le samedi en championnat de 1ère division.

U6-U7-U8

Une équipe féminine s'est créée en début de saison, les filles s'entraînent le mardi soir, mais le nombre de joueuses est trop juste pour faire des matchs. Si vous êtes intéressées, n'hésitez pas à contacter le club et venir chausser les crampons le mardi.
Le club est fier et honoré de pouvoir compter sur 20 partenaires qui ont leur banderole au stade municipal de Virieu.
Nous les remercions de participer ainsi à la vie du club et à son développement.
Toutes les informations sur le club sont disponibles sur le site internet http://cs-virieu.footeo.com/. Vous pouvez y retrouvez l'actualité du club, des résumés de match, des photos, des interviews, ... Un contenu complet qui permet aux dirigeants, aux joueurs, supporters et extérieurs d'être informés au mieux de la vie du CSV. Le CSV est également présent sur le réseau social Facebook (tapez CS Virieu).

Les prochains rendez-vous du club :
- Samedi 1er février à 20h : Concours de Belote
- Dimanche 9 février à 10h : Boudins à la chaudière
- Samedi 7 juin 2014 : Tournoi de sixte
- Vendredi 27 juin à 19h : Assemblée Générale

Le club est club pilote de la Fondation du Football qui s'engage à promouvoir un football citoyen et exemplaire, en rappeler les vertus éducatives et encourager l'intégration du développement durable dans notre sport favori. Des valeurs fortes que le CSV tient à relayer auprès de ses licenciés et supporters.

Contacts du Club :
Mail officiel :
c-s-virieu@lrafoot.org
Président - Daniel Morel :
06 08 86 73 63
Vice-président et responsable Communication/Partenariat
Léo Guilbert : 06 80 44 20 38
Entraîneur Groupe Séniors
Sébastien Boiton : 06 29 05 68 54
Éducateur U15 – Pierre Morel :
06 87 95 15 83
École de Foot – Emmanuel Bonnet :
06 81 62 25 40

RANDONNEURS DE LA BOURBRE

Le Jura ? Non,
Le Vercors ? Non,
Mais alors où sommes nous ? Tout simplement sur les hauteurs de la vallée de la Bourbre. Une chute de neige, nous sortons les raquettes, direction les crêtes. Pas besoin d'un long trajet en voiture, l'espace nordique est devant nous. C'était fin 2012 mais il ne fait pas de doute que la saison qui débute nous réservera également quelques belles journées comme celle-là.
En attendant les randos se poursuivent. Celles du lundi alternent raquettes en montagne et sorties en plaine et collines. Le jeudi après-midi nous arpentons toujours les beaux chemins alentours. Nous avons la chance d'habiter une vallée où la randonnée peut démarrer à notre porte.

En février nous partons, comme prévu, pour un séjour dans le Jura. Au programme raquettes et ski de fond il y en aura pour tous les goûts. Lors de notre dernière assemblée générale, nous avons annoncé le lancement d'un beau projet. Relier, par un chemin, le village de Virieu à son château. Les propriétaires du château ont donné leur accord pour passer sur leurs terres. La communauté de communes et le conseil général financeront les travaux dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées (PDIPR). Nous avons réalisé le piquetage du tracé au départ de la roue à augets.

Le premier dimanche de juin notre traditionnelle « Randonnée de la Bourbre » partira vraisemblablement de Virieu. Nous espérons vous y retrouver nombreux. Si ce bout de programme vous intéresse nous vous accueillerons avec plaisir. Vous pouvez contacter :

Le président : C. Palmaro 04 74 96 28 44
Le secrétaire : B : Gallet 04 76 91 65 41

DON DU SANG

Un geste essentiel
En donnant votre sang, vous aidez par exemple :
- Une femme qui a perdu beaucoup de sang lors d'un accouchement à reprendre des forces.
- Vous participez au rétablissement d'une personne atteinte d'un cancer que la chimiothérapie a affaiblie.
- Vous permettez de soigner des personnes souffrant de drépanocytose.
- Vous contribuez à la fabrication d'immunoglobulines qui agissent dans la défense immunitaire et qui sont produites à partir du plasma.

Aujourd'hui, il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain. Le don de sang est donc indispensable.

Donnez son sang est un acte généreux, qui permet chaque année de soigner 1 million de malades.

Dates des collectes 2014
Mercredi 5 mars de 17h à 20h salle des fêtes de Panissage
Mercredi 16 juillet de 17h à 20h salle des fêtes de Virieu
Mercredi 22 octobre de 17h à 20h salle des fêtes de Virieu

Manifestation
Samedi 8 février, concours de belote à 20h salle des fêtes de Panissage

SSIAD DES DEUX VALLÉES

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile : SSIAD pour personnes âgées et handicapées, est une association ADMR Loi 1901, gérée par des bénévoles, composée d'un conseil d'administration et d'un bureau présidé par Mme Catherine Poncet. Le SSIAD, d'une capacité de 32 places, intervient sur 17 communes, à la demande des familles, assistants sociaux, infirmiers, médecins, hôpitaux, associations d'aide à domicile.

Le service a pour objectif d'accompagner le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées, malades ou dépendantes, d'éviter une hospitalisation, d'accélérer une sortie d'hôpital, en organisant une coordination entre tous les intervenants sociaux et médicaux, en améliorant la prise en charge des soins d'hygiène et d'aide à la vie.
Ce service qui tourne 7 jours /7, matin et soir, pour les plus dépendants, est financé par la caisse d'assurance maladie à 100%, sur prescription médicale.
Une équipe de 10 aides-soignantes diplômées, salariées, intervient au domicile des personnes aidées, apportant soulagement et réconfort. Une infirmière coordinatrice a la responsabilité du fonctionnement du service, coordonne l'action de l'équipe soignante, organise les interventions à domicile et se charge des démarches administratives, aidée d'une secrétaire.

Depuis l'été 2013, à l'issue d'un audit mené par l'AFNOR, le SSIAD Des Deux Vallées a obtenu le label « NF service », qui garantit qualité , sérieux et fiabilité.
Cette démarche implique une éthique exigeante fondée sur le respect, des professionnels compétents, une aide et un service personnalisés et adaptés.

L'équipe du SSIAD

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le secrétariat du SSIAD Des Deux Vallées
Maison Médicale et Sociale • 61 Rue de la Bourbre
38730 Virieu
04.74.88.29.60 04.74.88.20.98
ssiaddvsi@fede38.admr.org

CROIX ROUGE FRANÇAISE

La Croix-Rouge française, dont l'unité locale est maintenant appelée « les Vallons de l'Isère », est en pleine mutation dans notre région.
Les anciennes délégations de la Tour du Pin et de Pont de Beauvoisin ont en effet été réunies pour plus d'efficacité. Notre territoire d'action correspond aux 4 cantons de la Tour du Pin, Pont de Beauvoisin, Saint-Geoire en Valdaine et Virieu sur Bourbre. Nous y poursuivons nos activités de secourisme (formations grand-public, postes de secours), d'alphabétisation, de vente de vêtements d'occasion à bas prix pour tout le monde et distribution de colis alimentaires pour nos bénéficiaires.

Nous avons pour projet dans les mois à venir la construction d'un local neuf qui nous permettra de réaliser nos actions dans de meilleures conditions.
Dès maintenant nous sommes à la recherche de nouveaux bénévoles qui nous aideront à développer nos actions humanitaires locales. Toutes les compétences, dans de nombreux domaines, sont recherchées : équipes de secouristes, formateurs, administratifs, informaticiens, bricoleurs, mécaniciens, distributeurs de vêtements et de produits alimentaires, toutes les classes d'âge seront les bienvenues.

Pour que nous puissions mieux vous aider, aidez-nous !
Merci à vous.
Renseignements information, demande de contact, demande de rendez-vous : le 06 84 59 69 78.

Le président, Jean-Michel Bodron

croix-rouge française
Humanisons la vie

L'ADMR DE VIRIEU RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

L'association ADMR de Virieu

est animée par des bénévoles.
Elle compte actuellement :

- 1 salariée administrative
- 10 intervenantes aides à domicile
- 1 intervenante auprès des familles

À la demande des familles, le bénévole de la commune vous aide à constituer votre dossier de prise en charge (caisses de retraite, CAF, etc...), pour les personnes âgées, handicapées et pour les familles.

L'association intervient sur les communes de : Blandin, Chassignieu, Chélieu, Panissage, Valencogne , Virieu sur Bourbre et Les Abrets.

N'hésitez pas à nous contacter

04.74.97.57.64 (local) ou
en cas d'urgence au 04.74.33.52.08

Une permanence est assurée au local, 61 Rue de la Bourbre à Virieu, le jeudi de 13h à 16h

**Solidarité,
Esprit d'équipe,
Convivialité**

sont les atouts d'une équipe ADMR.

Si vous souhaitez partager de tels moments,

Venez nous rejoindre...

Nous avons besoin de Vous !

L'association locale ADMR

Elle fonctionne avec une équipe de bénévoles fortement engagés, pour définir les besoins, et mettre en œuvre les services, avec le soutien d'une secrétaire associative et des salariés dûment formés, effectuant les interventions auprès des personnes aidées.

Les missions du Bénévole ADMR

- Répondre aux demandes des personnes et assurer le suivi des prestations
- Faire vivre et promouvoir l'association

COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE du Canton de Virieu

Après les « ateliers mémoires », c'est l'atelier équilibre qui a été suivi par une douzaine de participants à la maison de retraite les Tournelles. Nous avons échangé avec le psychologue M. Métailler de la maison de retraite et Mme Ricard a fait une « formation » Alzaheimer pour les bénévoles qui le souhaitaient.
Nous avons également organisé notre voyage culturel qui nous a conduits au Mémorial de la Résistance à Vassieux, la visite du Musée des santons et un arrêt à la Nécropole.
Nous participons, chaque année, à la rencontre annuelle avec les coordinations gérontologiques des cantons de La Tour du Pin, St-Geoire en Valdaine et Morestel. L'année dernière, nous avons reçu les autres coordinations avec une brillante présentation du Centre de Soins de Virieu par Madame Petit-Villeton, en présence de notre député Jean-Pierre Barbier et de notre conseiller général, Daniel Vitte. Cette journée s'est terminée par la visite du château de Pupetière à Châbons.

Cette année, nous avons été reçus par la Coordination de Morestel sur la commune de Passins et avons terminé notre journée par la visite des Établissements Chollat.
Nous avons participé à quelques réunions pour le maintien d'arrêts des trains à Virieu, et restons vigilants sur ce sujet. Nous avons participé au deuxième forum des associations organisé à Virieu et nous sommes impliqués dans l'action de l'aide aux aidants des Vals du Dauphiné. Dans ce cadre, nous avons tenu un stand le 8 octobre, à Pont de Beauvoisin au forum dédié aux personnes âgées et handicapées.

Notre bureau se compose de personnes de tout le canton, à savoir :
Présidente : Noëlle Gasnier (Saint-Ondras)
Vice président : René Jacquand (Virieu)
Vice présidente : Monique Papait (Charavines)
Secrétaire : Jean-Claude Lagarde (Chassignieu)
Secrétaire adjointe : Raymonde Magnin (Blandin)
Trésorière : Josiane Guillaud (Chélieu)
Trésorier adjoint : Pierre Charvet (Valencogne).

En plus de l'activité habituelle notre association continue son partenariat avec la maison de retraite de Virieu, tout particulièrement notre participation, en tenant stands et buvettes, à quelques manifestations telles le barbecue, la concentration de voitures anciennes et le marché de Noël. Toutes ces manifestations permettent, au plus grand nombre des sorties comme le cirque Arlette Gruss ou une croisière comme cette année. Ceci, grâce au bénéfice de ces journées qui permettent de louer des minibus équipés pour transporter les personnes en fauteuils roulants.

Certains membres de notre coordination ont rejoint le groupe animation, d'autres membres se rendent chaque semaine à la maison de retraite afin d'aider les résidents à jouer au loto, aux cartes, au scrabble, d'autres aident à accompagner les résidents au marché, une personne vient faire la lecture à un petit groupe et quelques chanteurs participent à la chorale « les ritournelles ».
Nous envisageons également d'organiser une séance de prévention en direction des personnes âgées, nous sommes en phase de renseignements : style bien vieillir et sommes également en préparation d'une séance code de la route et d'une autre pour la sécurité des seniors par les gendarmes.

Après le livre « mémoires en images du canton » et de la diffusion d'une vidéo « mémoire de captivité 39-45 », nous avons édité un recueil de poésies dont nous continuerons la vente et la promotion. Ce recueil de poèmes, « poésies vagabondes » écrit par M. Jacquet, membre de notre coordination et résident des Tournelles est vendu au prix de 10€. Tous les bénéfices sont destinés à améliorer l'animation dont bénéficient les résidents.
Notre assemblée générale a eu lieu, comme tous les ans en août à Charavines.

& ÉCRIT,ART

Féminin(S) & plurielles
un semestre de femmes à Esperluette

Le dernier assaut est né de la passion de Annie Maas pour le village médiéval de Virieu qui subira trois assauts successifs lors des guerres de religion. Cécile Sage, sa voisine artiste, fait un travail important de reconstitution du village, des costumes. Ses dessins apportent un net enrichissement au récit. Le livre et les originaux ont été présentés à &écrit,art, aux Châteaux de Virieu et de Pupetière. Des visites commentées ont suivi pour Esperluette et les randonneurs de la Bourbre, d'autres sont déjà demandées pour le printemps. Les classes de primaire et de collège peuvent y trouver intérêt, travailler plusieurs matières : français, histoire, géographie, architecture, patrimoine... Le projet autour de ce premier livre va t'il prendre de l'ampleur et aboutir à une collection patrimoniale, à destination des jeunes ?

Duo de Signes avec Catherine Mamet, sculpteure sur bois, pierres... Pour l'exposition elle choisit de graver des mots, des symboles spirituels de nombreuses cultures en plusieurs langues et écritures. La très belle phrase de Christian Bobin, dont nous savons les attaches à Saint-Ondras, est gravée comme une invitation à la lecture et à la méditation « Les livres s'ouvrent comme des mains apaisées ».

Monique Navizet présente de la peinture abstraite avec des pigments qui donnent beaucoup de profondeur et de velouté à ses toiles. Elle aussi grave, sculpte, réalise des installations. Les cairns, les signes laissés par les civilisations anciennes, d'ici et d'ailleurs, servent de base à son travail.

Traces polonaises a passionné et permis de préciser les liens de Virieu avec la Pologne : les élèves réfugiées du Lycée polonais de Villard de Lans, les familles polonaises cachées au château. Les anciens prisonniers comme Auguste Guillaud, jeune blandinois, qui rencontre Helena, jeune prisonnière polonaise en Allemagne. Virieu est fortement marqué par les sœurs Ursulines arrivant en 1942 pour gérer la Maison de Repos et Convalescence. Leur implication pendant la guerre est admirable : logeant familles réfugiées ou femmes de prisonniers, rendant service aux polonais du réseau polonais de la Résistance, accueillant, hébergeant, soignant des déportés de retour des camps de concentration. Elles achètent une ancienne ferme, y transfèrent le Foyer Ménager Rural. Depuis 1983 c'est leur maison de retraite avec actuellement 4 sœurs dont seule sœur Irena est polonaise. Les stèles du cimetière sont des témoins de l'histoire de la communauté. À l'église « Tresses polonaises » aux couleurs du drapeau : le sang rouge versé pour la patrie, le blanc de la neige et de la pureté sont un rappel de l'exposition de Ewa Maruszewska. La musique a montré son importance lors de l'inauguration avec le groupe folklorique Krakowiak et le concert des amis de l'Orgue.

Une soirée sur l'affiche culturelle polonaise : théâtre, cirque, musique, cinéma et festivals a montré le foisonnement et

l'inventivité des polonais et les contextes économiques et politiques propices à la création. L'élaboration de « pierogi » raviolis à base de fromage et de pommes de terre, du « sernik » gâteau avec des fruits, du fromage blanc, un nappage de chocolat, a réjoui les amateurs de « culture culinaire » ! La culture ne se concentre pas que

dans nos neurones. La cuisine imprègne nos souvenirs d'enfance, nos racines en sont marquées. Les pays se découvrent aussi par la gastronomie. Le sentiment général est qu'il faudrait approfondir cette « Histoire » polonaise locale, en conserver la richesse et la diversité.

Avec la broderie dans le cadre de la 12ème Biennale d'art contemporain de Lyon dont le thème est « comment les artistes d'aujourd'hui racontent des histoires ».

L'œuvre d'Agnès Mariller rend compte de l'humain, fragile, en inquiétude, qui a perdu son centre de gravité. C'est un « secret-taire » qui accueille un texte d'Ovide. Une nouvelle de Maupassant est sous forme de malle avec les objets du trousseau réalisé par la servante Rosalie Prudent. « L'un seul » présente des poèmes de Emily Dickinson, des textes de Pierre Bergounioux. « Suaire » est composé de versets de paroles de Qohélet, l'Ecclésiaste.

C'est tout naturellement, et pour la deuxième fois, que Esperluette et « Sur les pas de Jongkind en Dauphiné » proposent une journée à Lyon avec Béatrix Burlet, merveilleuse historienne d'art.

Et pour 2014 ?

L'association **&écrit,art** est toujours à votre disposition pour les travaux d'écrivain public : courriers, dossiers, frappe de textes, documents, démarches...

Car, né du voyage, autour du voyage réel ou imaginaire avec votre participation : photos, écrits, objets, interventions...

Marc Pessin, artiste et imprimeur, avec dans le cadre de « Lectures communes » les voitures anciennes le 16 mai au marché et les femmes poètes publiées aux éditions « le verbe et l'empreinte ».

Ma petite femme adorée, la traduction plastique des lettres envoyées du front, de 1914 à 1918, par le grand père de Sylvia Boumendil. Les photos, courriers, objets que vous pouvez prêter sont les bienvenus.

Cathy Gabasio, illustration, peinture, collages.

Autour des écrits, 11 janvier le style des twitts, comment s'exprimer avec 140 caractères typographiques.

Le 8 mars, journée de la femme « apéro-rencontre-lecture ».

Le 17 mai « Ecritour » texte collectif, enrichi successivement de l'apport de chacun ouvert à tous ceux qui voudraient y participer.

La Grande Lessive® du 26 au 29 mars.

&écrit,art au 112 rue Carnot, contact 06 71 28 09 57

CRESCENDO
UNE CHORALE, UN CREDO

Chanter dans la joie en toute simplicité.
Aborder avec un chef de chœur fin pédagogue, des répertoires inédits voire réputés complexes et surprendre par la maîtrise de la voix un auditoire enthousiasmé.
Rien n'arrête cet ensemble qui progresse dans l'humilité sur le chemin de la qualité.
La recette :

- une passion alliant mémoire et bien-être ;
- mise en pratique de conseils avisés ;
- prendre et donner du plaisir ;
- s'accorder (au-delà des répétitions hebdomadaires) une dose d'entraînement personnel.

Les concerts se préparent activement. Hier sur des registres classiques puis contemporains et Gospel, aujourd'hui le chant classique est à nouveau à l'honneur.
Par ailleurs le groupe n'oublie pas son ancrage local. Il prouve celui-ci par sa participation au forum des associations et cérémonies commémoratives.
La présente saison verra la chorale se produire entre autres, le 24 Avril à Chélieu sur le thème des Nuits de Mozart. La soirée aura lieu dans le cadre d'un partenariat entre la Maison de la Culture de Grenoble, la commune de Chélieu et la commission culturelle de Virieu.
En juin, l'ensemble se produira principalement sur notre secteur avec l'exécution d'un programme Vivaldi, en collaboration avec un groupe orchestral grenoblois. La date et le lieu seront préalablement précisés.
Une intervention à la Maison de Retraite est également en projet.

D'autres idées novatrices sont à l'étude pour la prochaine rentrée de septembre 2014.
Crescendo bouillonne de vie, ses choristes donnent envie.

Contact : dj.carron@wanadoo.fr

MOUV' RELAIS

Mouv'Relais
Paroisse Ste Anne
Le relais qui bouge...

Cette année 2013, Mouv'Relais en coordination avec « & écrit-art » de Virieu a participé aux Journées du Patrimoine de septembre « Traces polonaises ». Mouv'Relais a organisé une balade contée à travers le village de Virieu pour se rappeler la mémoire des Sœurs Ursulines polonaises « les Sœurs Grises ».

Les différents lieux ont permis d'évoquer les filles du canton de l'École Ménagère, de se souvenir des liens tissés par les Sœurs avec de nombreuses familles lors de séjour en Maison de Repos. Pour beaucoup ce fut la découverte de l'action de résistance des Sœurs Ursulines pendant les années d'occupation et de fin de guerre (1942-47) et tout particulièrement du rôle de Mère Rodziewicz qui a rejoint en 1947 son pays d'origine la Pologne. Aujourd'hui, au cimetière de Virieu on retrouve les traces de ces 25 sœurs polonaises.

C'est en février 2013 que l'Évêque de Grenoble fit une visite pastorale pour mieux connaître les réalités ecclésiales et sociales de notre paroisse Ste-Anne. Après, la Fraternité des prêtres de La Tour du Pin fait le projet de recentrer, à partir de 2014, la célébration du dimanche sur un seul pôle, l'église de Virieu. Une journée de rencontre,

fin 2013 avec les habitants de chaque village (Blandin, Chassignieu, Chélieu, Le Passage, Panissage, St-Ondras, Valencogne, Virieu) avait pour objet d'expliquer et de mettre en discussion ce nouveau fonctionnement.
L'église dans un village est le plus souvent ce lieu unique qui ouvre verticalement nos paysages : un lieu qui éveille librement chacun à la transcendance. Elle est témoin de l'histoire des familles, témoin également d'une tradition vivante manifestée par des aménagements, des restaurations au cours des siècles. Les églises participent à notre patrimoine commun. Le curé affectataire doit honorer avec les communes la responsabilité vis-à-vis du bâtiment. Nous devons ici saluer les efforts considérables des municipalités pour sauvegarder nos églises locales.

En 2014, deux temps forts traditionnels seront vécus le premier semestre :
- les vœux du Relais de la Haute-Bourbre à Virieu le dimanche 5 janvier 2014
- le « Bol de Riz » à Chassignieu le samedi 29 mars 2014

La présidente, Marcelle Sarhdaoui
Contact : Maison du Relais 04 74 88 21 36
Vendredi-samedi 10h30/12h
Email : relaishtebourbre@aliceadsl.fr

UNION COMMERCIALE *VAL VIRIEU*

L'union commerciale VAL VIRIEU toujours forte de ses 19 commerces poursuit son action pour mettre en valeur le commerce de proximité.
De nombreuses personnes représentant l'artisanat, l'industrie, les associations ou les collectivités territoriales nous soutiennent dans nos actions et nous les remercions.
Chaque membre de Val Virieu dans son action permanente recherche à satisfaire au mieux le client qui recherche la proximité pour son achat.
L'année 2014 ne dérogera pas à ce mode d'action.
Nous poursuivrons nos quinzaines commerciales, nous organiserons le safari truite, le bal et le feu d'artifice, la foire de la Sainte-Catherine, l'animation de Noël avec la venue du père Noël en tentant d'améliorer chaque action.
Forte de cette activité notre association est reconnue et cela nous permet de tisser des liens avec les supports commerciaux du Nord Isère (Chambre de Commerce - Fédération des Unions commerciales, etc).

Nous allons étudier un nouveau mode de communication avec nos clients pour être encore plus présents sur la scène commerciale et nous invitons tous les petits acteurs commerciaux notamment les producteurs locaux à nous rejoindre pour une représentation encore plus forte de la vallée de la Bourbre.

À l'heure de la fusion des territoires, il apparaît nécessaire de se regrouper pour être plus fort.
L'union commerciale reste à l'écoute de chacun et vous souhaite une année 2014 riche en événements positifs avec santé et bonheur.

DANS LES PAS DE JONGKIND *EN DAUPHINÉ*

Les adhérents de notre association et des élus en tenue « Belle Epoque » devant la gare de Châbons pour le 140ème anniversaire de l'arrivée de Jongkind en août 1873.

Une initiative qui marquera l'histoire de l'association

Les 14 et 15 septembre 2013, lors des journées du Patrimoine notre association a organisé un hommage au peintre arrivé cent quarante ans plus tôt en août 1873 en gare de Châbons.
Plus de 150 personnes, une quinzaine d'élus, député et conseillers généraux, maires, conseillers municipaux en gare de Châbons ; précédés de deux calèches combles, plus d'une centaine de participants, accompagnés par les musiciens de l'Union Musicale Voironnaise, en marche sur les pas de Jongkind dans la vallée de la Bourbre et rejoints par de nombreux habitants de Blandin pour un repas convivial servi à la salle de fêtes de Blandin.
Même réussite à la Côte St-André où, malgré une météo moins favorable, plus de 150 personnes avec une dizaine d'élus se sont retrouvés le matin sous les Halles pour le concert de la « Philharmonie de la Côte St-André » ; des participants qui, ensuite, ont déambulé dans les rues de la ville avant de participer au repas servi sous les Halles puis de repartir sur les pas de Jongkind jusqu'au cimetière de Balbins.
Cette initiative de valorisation de notre patrimoine restera dans les mémoires des organisateurs et des adhérents de l'association comme un grand moment de son histoire.
Car ces paysages au milieu desquels nous vivons quotidiennement, et qui nous paraissent tellement banals, ont inspiré à Jongkind de très nombreuses toiles présentes dans les plus grands musées du monde, depuis Le Louvre et le musée d'Orsay, le Métropolitan Museum of Art de New-York, le Rijksmuseum d'Amsterdam, le musée Thyssen à Madrid, sans oublier le musée Faure à Aix-les-Bains et bien d'autres encore.
C'est dans ce cadre que le 16 octobre 2013 nous avons organisé une visite du musée Faure à Aix-les-Bains.
Par ailleurs, le 12 avril 2014, Mme Rhéa Sylvia Blok conservatrice à l'Institut culturel néerlandais de Paris viendra nous présenter les œuvres de Jongkind appartenant à la fondation Frits Lugt à Paris, au cours d'une conférence organisée par notre association.

CHÂTEAU *DE VIRIEU*

La saison 2013 s'achève. Encore quelques groupes avant que le château ne s'endorme pour l'hiver !
Une saison marquée par l'accueil durant deux mois de la remarquable exposition « Patrimoine des Vals du Dauphiné » ponctuée par deux conférences.
C'est au total 1200 personnes qui se sont déplacées pour l'exposition dont 75 enfants de primaire et 80 lycéens.
Lors de la journée festive du 24 août la vallée de la Bourbre était représentée par la présence de Louis Fournier et un stand sur la galoche, une exposition d'objets anciens par M. Rossat de Saint-Ondras et une démonstration de vannerie par M. Guillaud Saumur de Chassignieu.

Cette année est aussi le constat d'une fréquentation étrangère en augmentation, grâce à un partenariat avec le camping du Coin Tranquille ce qui nous incite à la mise en place une fois par semaine d'une visite en anglais en 2014.

Et puis enfin un véritable plaisir de pouvoir aujourd'hui proposer à nos visiteurs une journée à Virieu, avec la présence d'un réseau de communication avec le musée de la galoche, le parcours Jongkind, la distillerie Bigallet et les deux restaurants de la Guinguette et de l'hôtel Pascal.

TOURISME ET PATRIMOINE

Nous souhaitons que 2014 soit une année riche en patrimoine et culture et nous sommes dans la réalisation de notre saison culturelle avec les premières manifestations que nous vous transmettons :

Vacances de février
• Le 4/03 : atelier carnaval de Venise
• Le 11/03 : atelier carnaval de Rio
Le 20/04 : ouverture du château
avec la chasse aux oeufs à 14h
Vacances de Pâques
• le 29/4 : atelier lapin pochette
• le 6/5 : atelier poule en carton

Le 21/5 : atelier fête des mères
Le 30/5 : soirée contes à 20h. Marco polo
Le 31/5 et le 1er/6 : Rendez-vous aux jardins
Le 11/6 : atelier fête des pères
Le 21/6 : soirée Vénitienne
Le 28/6 : concert de harpes
Le 29/6 : les Corsaires Berjalliens et Harmonie de Bourgoin Jallieu
Tous les mardis de juillet et août : atelier pour les enfants
Du 12/7 au 19/8 : exposition de figurines en plomb
Le 19/7 : nocturne

Contact : Laurence Pinzetta
Responsable Service Accueil
Château de Virieu, 1245 rue du château
38730 Virieu sur Bourbre
Téléphone / fax : 04 74 88 27 32
Courriel : laurence.chateaudevirieu@cegetel.net
Site Internet : www.chateau-de-virieu.com

HISTOIRE DE L'ORGUE

3 - L'achat de l'orgue par le curé PERRA (SUITE)

Le 20 janvier 1884, le conseil de fabrique de Virieu en séance extraordinaire, approuve la délibération d'achat et les modalités de l'installation de l'instrument dans l'église. Le conseil de fabrique est une association avant la date (1901) qui gère les biens matériels de la paroisse.
Le conseil de fabrique, après délibération décide :

Article 1
L'orgue acquis par M. PERRA, demeure sa propriété personnelle. La fabrique n'ayant à sa charge ni les frais de démontage, ni les frais d'installation et autres frais d'accessoires.

Article 2
Le conseil autorise l'installation de l'orgue dans l'église de Virieu aux lieux et place désignés par M. RIONDET architecte, ainsi que les divers travaux et déplacements nécessaires à l'installation.
Ceci aux frais de M. PERRA ainsi qu'il est dit dans l'article 1.

Article 3
M. PERRA curé archiprêtre ou ses ayants droit, pourront user de leur droit de propriétaire et vendre cet orgue ou en disposer comme bon leur semblera.

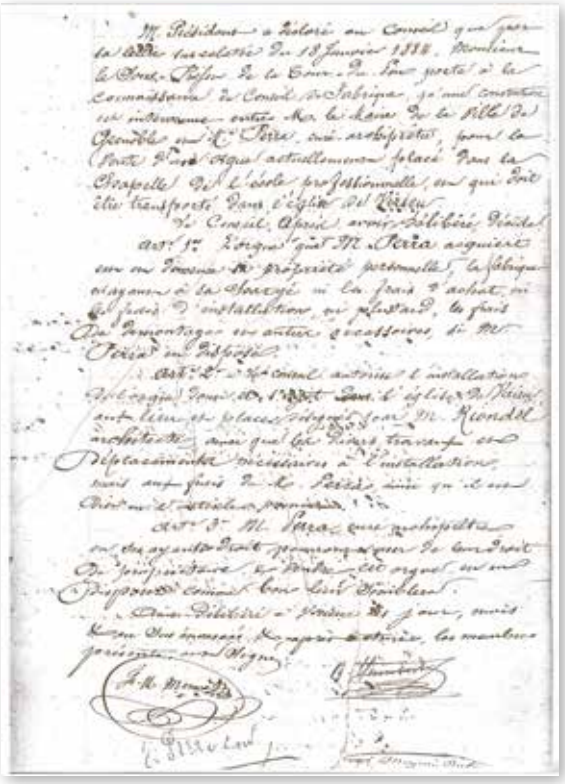

Copie de la délibération du conseil de fabrique de la paroisse de Virieu. Janvier 1884.

ATD *QUART MONDE*

Créé en 1957 (« Aide à Toute Détresse »), le Mouvement ATD Quart Monde agit pour détruire la misère et l'exclusion : pour cela chaque personne doit avoir accès aux droits fondamentaux, c'est-à-dire les droits qui permettent de vivre dans cette égale dignité. C'est tout le contraire de l'assistance.
Identifiés comme des phénomènes « urbains », la précarité et la pauvreté touchent en réalité tous les territoires : centres-villes, banlieues, campagnes.
La discrimination pour précarité sociale est la conséquence, par le refus de l'accès aux droits, de tous les préjugés que subissent les personnes en situation de pauvreté aujourd'hui. Un discours simpliste et des préjugés dangereux contre lesquels ATD Quart Monde a choisi de se battre à travers un livre :
En finir avec les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté.
Plus de 80 idées reçues y sont décortiquées et commentées.
À lire pour changer notre regard...

En lecture à la mairie • 5 € à commander aux éditions Quart Monde :
http://www.editionsquartmonde.org
http://www.atd-quartmonde.fr

UNION NATIONALE *DES PARACHUTISTES*

L'Union Nationale des Parachutistes est une association reconnue d'utilité publique créée en 1963, notre section a été, quant à elle créée en 1965. Son but est de perpétuer le Souvenir des parachutistes et autres soldats morts pour la France au cours des différents conflits qui ont agité notre pays. Elle comporte aujourd'hui 126 adhérents, soit : 89 titulaires, 8 veuves, 5 membres associés, 24 membres amis, et elle tient une place importante dans notre département. 6 vice-présidents s'occupent des secteurs suivants : Le Val du Dauphiné et la Bièvre Valloire, le Vercors, le Trièves et la Matheysine, la Chartreuse et le Voironnais, le Sud Grésivaudan, le Haut Rhône Dauphinois et la Porte des Alpes, l'Agglomération grenobloise, le Grésivaudan.

Le vice-président du secteur de Virieu est Maurice Perrin.
Nos rapports sont excellents avec : Les Autorités Civiles et Militaires, l'Entraide Parachutiste, la Fédération Maginot, l'Amicale Qui Ose Gagne, le Souvenir-Français, la Gendarmerie Nationale, la Gendarmerie Mobile, ainsi que le 93ème Régiment d'Artillerie de Montagne et le 7ème BCA de Varces.
Notre Assemblée Générale annuelle se déroule souvent chez eux. La convivialité tient une place importante dans notre section, le nombre de participants à nos festivités et réunions mensuelles ne cesse d'augmenter, les dernières réunions ont vu une participation massive.
Nos réunions sont mensuelles, elles ont lieu le troisième vendredi de chaque mois à 17h, sauf les mois de juillet et août (vacances) au 174 Cours Berriat à Grenoble.
Pour tous renseignements, appelez au 06.81.82.36.50, ou bien venez nous voir lors de nos réunions.

Président Albert Millet
38, Rue de la Gresse • 38450 Les Saillants du Gua
38450 Le Gua • Tél : 04.76.72.35.57 / 06.81.82.36.50
E-Mail : albert.millet38@orange.fr

UMAC

V.U.M.R.A.C. Vals-Bourbre, Unis pour la Mémoire, Résistants et Anciens Combattants

Les « symboles » du passé ne sont pas exonérés d'une idée de l'avenir...

Le 20 mai 2014, nous aurons le plaisir de renouveler notre engagement pour les écoles. Le château et la Ligue de l'Enseignement fêteront avec nous le 10ème anniversaire de « Résistances en Chemins ».

Le 7 septembre 2013 : Forum des Associations de la Communauté de Communes. Le binôme du secrétariat, Claude Sède et Bruno Rivière, avaient concocté une vaste revue de l'Histoire des trois grands conflits certes, mais aussi des nombreuses manifestations à mettre à l'actif de notre Section (commémorations, « Résistances en Chemins »).

À l'occasion de l'apéritif offert par la Municipalité, les distinctions suivantes ont été décernées et remises :
Gérard Tripier Ancien Combattant et Porte-drapeau : Médaille d'Argent de l'UFAC.
René Jacquand et Jean Biola Anciens Combattants, Bruno Rivière, Roger Sarragallet, Philippe Gros et Aline Rebrion, Adhérents-pionniers à notre Charte (2007) : Diplômes d'Honneur de l'UMAC.

Une galerie de portraits de jeunes et beaux militaires des années 50, « outre-Méditerranée », nos Anciens Combattants, complétait l'expo.

Le 6 octobre 2013 : Apéritif annuel à Blandin, une occasion de rencontre et d'amitié...

Le 11 novembre 2013 : Après un hommage aux Poilus morts à l'Hôpital Militaire 127 bis, sur la tombe au cimetière de Virieu, notre itinéraire commémoratif auprès des Monuments aux Morts nous a conduits à Chélieu, Panissage, Blandin et Virieu. Merci à tous ceux, petits et grands, qui ont su accompagner notre engagement permanent, la mémoire et le civisme, (aux cotés des enfants, la Gendarmerie, les Militaires).

Le 7 novembre 2014, Le Centenaire du déclenchement de la Première Guerre Mondiale permettra à notre équipe issue du monde combattant, avec la complicité du monde enseignant, de conjuguer avec l'âge de raison, autour de la mémoire et du civisme, du passé et de l'avenir, le verbe communiquer à tous les temps de l'indicatif.
Nous ne vous demandons pas un vide-souvenirs, mais le prêt de tout objet, photographies, cartes postales de famille ou pas, vrais témoins de la Grande Guerre ou de son époque. Merci d'avance.

CIVISME

Communiqué de la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Rhônes-Alpes

Le brûlage à l'air libre
Une pratique polluante
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Rhône-Alpes
PRÉFET DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES
www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr

Le brûlage à l'air libre est interdit
> Pourquoi cette interdiction ?
Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) comme des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts est fortement émetteur de polluants dont les particules mais aussi des composés cancérigènes comme les HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) et le benzène.
> Quels sont les déchets concernés par cette situation ?
Ce sont les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillement, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes...
> Qui doit respecter cette interdiction
Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets verts est concernée.
En cas de non-respect, une contravention de 450 euros peut être appliquée (article 131-13 du nouveau code pénal)

La Plaquette brûlage à l'air libre qui est mise à disposition, a vocation à informer largement la population et à aider les maires à sensibiliser leurs administrés sur les conséquences d'une telle pratique et sur les alternatives existantes.

www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr

ET ENVIRONNEMENT

Brûler 50 kg de végétaux émet autant de poussières que ...*

... 5 900 km
parcourus par une voiture diesel récente
(18 400 km pour une essence)
... 3 mois
de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fioul
... 70 à 920 trajets
en moyenne pour rejoindre la dechetterie située à 20 km

*Source : Air Rhône-Alpes - 2012

En région Rhône-Alpes, **près de 18 %** de la population du territoire est exposée à des concentrations de poussières supérieures aux valeurs réglementaires destinées à préserver la santé humaine.

Contrairement à une idée reçue, l'apport en déchèterie est en effet préférable à une combustion à l'air libre pour la qualité de l'air.

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Rhône-Alpes
Service Ressources Energie Milieux et Prévention des Pollutions, Unité Air Energie
69453 Lyon cedex 06
tél. 04 26 28 60 00

Crédit photos :
Chambéry métropole,
Colin Laurent pour Chambéry métropole

©DREAL Rhône-Alpes - DIR/COM - février 2013

www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr

Le brûlage à l'air libre est interdit...

Sources d'émissions de polluants (particules, dioxines, benzène...), le brûlage à l'air libre a des effets sanitaires et environnementaux importants.

Le saviez-vous ?

En France, la mauvaise qualité de l'air...

- cause 42 000 décès prématurés par an,

- réduit de 5 à 7 mois l'espérance de vie,

- est à l'origine de maladies ou d'insuffisances respiratoires.

... Des solutions plus respectueuses de la santé et de l'environnement existent pour vos déchets verts

Les activités de jardinage (taille des haies, élagage, nettoyage des massifs, tonte) génèrent d'importantes quantités de déchets végétaux. Ces déchets peuvent trouver bien des emplois au jardin.

Quelques exemples d'alternatives :

La collecte au porte à porte

Certaines collectivités organisent des collectes de déchets verts.

La collecte en déchèterie

Vous pouvez déposer les déchets verts dans la déchèterie la plus proche. Ils seront valorisés dans des conditions respectueuses de l'environnement.

La région Rhône-Alpes dispose d'un parc particulièrement fourni avec 445 installations à la disposition du public harmonieusement réparties sur la région.

Le compostage individuel

Les déchets organiques peuvent être compostés : déchets de jardin, déchets de tontes, déchets alimentaires...

Certaines communes mettent des composteurs individuels à disposition de leurs administrés ou proposent des aides à l'achat d'un composteur.

Le broyage des végétaux

Le broyage de végétaux peut servir de paillage des parterres empêchant ainsi la pousse de mauvaises herbes et permettant de conserver l'humidité du sol. Il peut également fournir un apport carboné dans un composteur en complément d'autres végétaux.

Certaines collectivités proposent des locations de broyeur ou des prestations de broyage à domicile. Des aires de broyage peuvent être aménagées par la collectivité.

Communiqué du Syndicat Mixte de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères de la Région de Morestel

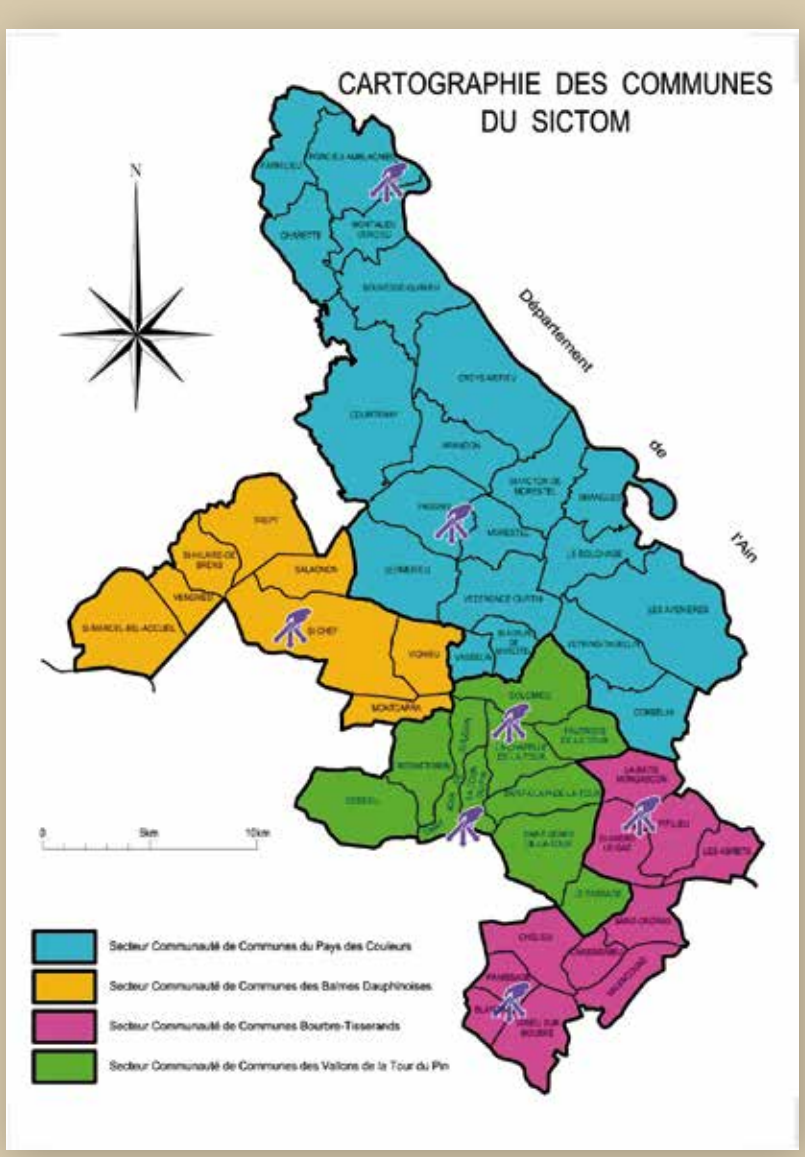
CARTOGRAPHIE DES COMMUNES DU SICTOM
N
Département de l'Ain
Secteur Communauté de Communes du Pays des Couleurs
Secteur Communauté de Communes des Balmes Dauphinoises
Secteur Communauté de Communes Bourbre-Tisserands
Secteur Communauté de Communes des Vallons de la Tour du Pin

À PARTIR DU 1ER JANVIER 2014
La commune de Virieu dépend, pour la collecte et le traitement des ordures ménagères, du SICTOM de la Région de Morestel.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

CE QUI NE CHANGE PAS

L'entreprise SERNED continue la collecte jusqu'au 31/12/2014

CE QUI CHANGE EN 2014

Les bacs conformes au système de lève-conteneurs des camions **deviennent obligatoires**.

COLLECTE SÉLECTIVE

CE QUI NE CHANGE PAS

L'emplacement des points de tri sur les communes. Les consignes de tri.

CE QUI CHANGE EN 2014

Un nouveau collecteur pour les 3 flux : verre, emballages et papier.

DÉCHÈTERIE

CE QUI NE CHANGE PAS

Le gardien de la déchèterie reste Franck Lewillon.

CE QUI CHANGE EN 2014

Tous les habitants du SICTOM pourront accéder à la déchèterie de Panissage.

Accueil des professionnels payant a posteriori.
Gratuité du dépôt des déchets verts pour les particuliers (plus de ticket).

Sictom
DE LA REGION DE MORESTEL

DÉPLACEMENTS

Agence de Mobilité Nord Isère

Qui sommes-nous ?

L'Agence de Mobilité du Nord-Isère est une association de services à la mobilité, dont les actions visent à initier et faire perdurer les changements de comportements en termes de déplacements.

Chiffres Clés :

7000 personnes touchées par nos actions depuis le début de l'année 2013

90 animations sur le territoire

250 essais de vélos à assistance électrique et vélos pliants, 11 prêts de VAE*

720 personnes conseillées sur le covoiturage

Aide à l'achat vélo :

L'Agence propose des aides à l'achat : jusqu'à **200€** pour l'achat d'un vélo pliant neuf et jusqu'à **250€** pour l'achat d'un VAE* neuf.
Modalités et conditions sur www.mobilite-nord-isere.fr >rubrique vélo.

1ers Parkings de covoiturage :

À Montalieu-Vercieu et Saint Jean de Bournay, avec l'Agence de Mobilité Nord-Isère et 3 parkings-relais covoiturage aménagés par la CAPI : Ruy Monceau, St Quentin Fallavier et Villefontaine.

Nos projets en cours :

Auto-stop organisé : 3 lignes d'auto-stop en projet expérimental sur les Vals du Dauphiné : Les Abrets-Aoste, La Tour du Pin-Saint Victor de Cessieu, La Tour du Pin-Virieu sur Bourbre.
Vélobus au collège : 3 projets vélobus avec le Conseil Général pour les collèges Les Dauphins (St Jean de Soudain), FA Ravier (Morestel), René Cassin (Villefontaine).
Pédibus : des projets pédibus voient le jour et sont accompagnés par l'Agence, comme par exemple aux Abrets, à Villefontaine, à La Tour du Pin.

L'année est rythmée par de nombreuses animations en milieu scolaire, en entreprise, mais aussi auprès du grand public comme par exemple :
- animation vélo + train et covoiturage + train dans les gares.
- Stands éco-mobilité sur les marchés, les comices agricoles, les forums, les évènements locaux.
- Essais et prêt de VAE pour les habitants qui souhaitent tester le vélo sur leurs trajets quotidiens.

Ambassadeurs :

L'Agence est soutenue par une dizaine d'ambassadeurs qui nous accompagnent sur nos stands, nous sollicitent pour des animations dans leurs collectivités et relaient nos informations. Si vous êtes intéressé pour devenir Ambassadeur Mobilité de l'Agence, contactez-nous !

Temps forts :

En 2014, rendez-vous lors des 3 temps forts de l'année : la fête du vélo et le challenge mobilité régional en juin, et la semaine européenne de la mobilité en septembre.

* VAE : Vélo à Assistance Électrique

www.mobilite-nord-isere.fr

CALENDRIER

Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin		
1	M		1	S		1	S		1	M		1	J		1	D	
2	J		2	D		2	D		2	M		2	V		2	L	
3	V		3	L		3	L		3	J		3	S		3	M	
4	S		4	M		4	M		4	V		4	D		4	M	
5	D		5	M		5	M		5	S		5	L		5	J	
6	L		6	J		6	J		6	D		6	M		6	V	
7	M		7	V		7	V		7	L		7	M		7	S	
8	M		8	S		8	S		8	M		8	J		8	D	
9	J		9	D		9	D		9	M		9	V		9	L	
10	V		10	L		10	L		10	J		10	S		10	M	
11	S		11	M		11	M		11	V		11	D		11	M	
12	D		12	M		12	M		12	S		12	L		12	J	
13	L		13	J		13	J		13	D		13	M		13	V	
14	M		14	V		14	V		14	L		14	M		14	S	
15	M		15	S		15	S		15	M		15	J		15	D	
16	J		16	D		16	D		16	M		16	V		16	L	
17	V		17	L		17	L		17	J		17	S		17	M	
18	S		18	M		18	M		18	V		18	D		18	M	
19	D		19	M		19	M		19	S		19	L		19	J	
20	L		20	J		20	J		20	D		20	M		20	V	
21	M		21	V		21	V		21	L		21	M		21	S	
22	M		22	S		22	S		22	M		22	J		22	D	
23	J		23	D		23	D		23	M		23	V		23	L	
24	V		24	L		24	L		24	J		24	S		24	M	
25	S		25	M		25	M		25	V		25	D		25	M	
26	D		26	M		26	M		26	S		26	L		26	J	
27	L		27	J		27	J		27	D		27	M		27	V	
28	M		28	V		28	V		28	L		28	M		28	S	
29	M					29	S		29	M		29	J		29	D	
30	J					30	D		30	M		30	V		30	L	
31	V					31	L					31	S				

Calendrier des fêtes

JANVIER

Samedi 4
Vœux de la municipalité
Salle des fêtes de Virieu à 19h

Dimanche 5
Vœux à la maison du relais

Samedi 18
Lecture à haute voix « Trincon l'amoureux »
Bibliothèque à 11h

Dimanche 19
Dégustation de boudins à la chaudière
Sou des Écoles Publiques
Salle des fêtes de Panissage 11h

Stage Xpeo Association Cielèterre Tai Chi Chuan
Salle des fêtes de Panissage à 9h

Vendredi 24
Conférence orchidées
Salle des Mariages Virieu à 20h

Dimanche 26
Loto École Stéphanie
Salle des fêtes de Panissage

FÉVRIER

Samedi 1er
Concours de belote Club Sportif de Virieu
Salle des fêtes de Panissage

Dimanche 2
Pucier du Basket club Virieu Vallée de la Bourbre
de 7h30 à 17h30

Samedi 8
Concours de belote Don du sang
Salle des fêtes de Panissage à 20h

Dimanche 9
Dégustation de boudins
à la chaudière Club Sportif de Virieu
Au stade à 10h

Mardi 11
Assemblée Générale de Val Virieu

Samedi 15
Spectacle « L'Héritage » Commission Culturelle Virieu
Salle des fêtes de Panissage à 20h30

Stage Chi Gong Association Cielèterre Tai Chi Chuan
à Blandin dans l'après-midi

Samedi 22
Concours de belote École Stéphanie
Salle des fêtes de Panissage

MARS

Lundi 3
Stage de magie
Ancienne mairie de 10h à 17h

Du 3 au 16
Quinzaine commerciale de Val Virieu

Mardi 4
Stage de magie
Ancienne mairie de 10h à 17h

Atelier Carnaval de Venise au Château de Virieu

Mercredi 5
Collecte de sang
Salle des fêtes de Panissage de 17h à 20h

Mardi 11
Atelier Carnaval de Rio au Château de Virieu

Samedi 15
Concours de belote de la St Patrick Sou des Écoles Publiques
Salle des fêtes de Panissage 20h

Samedi 22
Soirée des commerçants Val Virieu

Dimanche 23
1er tour des élections municipales

Dimanche 26 au samedi 29
« La grande lessive »

Vendredi 28
Portes ouvertes de l'École Stéphanie et vente de pizzas

Samedi 29
Bol de riz
Salle des fêtes de Chassignieu

Dimanche 30
2ème tour des élections municipales

AVRIL

Samedi 12
Stage Chi Gong Association Cielèterre Tai Chi Chuan
à Blandin dans l'après-midi

Dimanche 20
Ouverture du Château de Virieu
avec la chasse aux œufs à 14h

Jeudi 24
« Mozart la nuit »
Coproduction Virieu Comité des fêtes de Chélieu
Concert MC2 et chorale Crescendo

Mardi 29
Atelier lapin pochette au Château de Virieu

MAI

Mardi 6
Atelier poule en carton au Château de Virieu

Jeudi 8
Commémoration de la Victoire de 1945
(UMAC - VUMRAC Virieu, Panissage, Chélieu, Blandin)

Du mercredi 14 au dimanche 18
Lectures communes

Mardi 20
Résistance en chemins
Virieu UMAC – VUMRAC, le Château, Ligue de l'enseignement

Mercredi 21
Atelier fêtes des mères au Château de Virieu

Dimanche 25
Élections européennes

Pour la fête des mères remise d'une fleur par les commerçants

Vendredi 30
Soirée contes Marco Polo
Au Château de Virieu à 20h

Samedi 31
Rendez-vous aux jardins au Château de Virieu

JUIN

Dimanche 1er
Rendez-vous aux jardins au Château de Virieu

Randonnée des randonneurs de la Bourbre

Samedi 7
Tournoi de foot fin de saison
du Club Sportif de Virieu
Au stade à 14h

Lundi 9
Safari truites Val Virieu

Samedi 14 et dimanche 15
16ème Slalom automobile régional

Samedi 21
Soirée Vénitienne au Château de Virieu

Stage Chi Gong Association Cielèterre Tai Chi Chuan
à Blandin dans l'après-midi

Vendredi 27
Assemblée Générale du Club Sportif de Virieu
Salle des fêtes de Virieu à 19h

Fête de l'école intercommunale de la Vallée 18h

Samedi 28 ou Dimanche 29 (à confirmer)
Kermesse de l'École Stéphanie

Samedi 28
Concert de harpes au Château de Virieu

Dimanche 29
Les corsaires berjalliens et harmonie de Bourgoin-Jallieu au Château de Virieu

Kermesse du Club de l'Amitié
Salle des fêtes de Virieu

JUILLET

Samedi 5
Feu d'artifice et bal

Du samedi 12 au mardi 19 août
Exposition de figurines en plomb
au Château de Virieu

Mercredi 16
Collecte de sang
Salle des fêtes de Virieu de 17h à 20h

Samedi 19
Nocturne au Château de Virieu

AOÛT

« Théâtre en été » sous la halle de Virieu

Le calendrier peut être amené à évoluer, vous disposez des manifestations mises à jour régulièrement sur le site internet de la commune : www.mairie-virieu.fr

Ces informations, vous pouvez les recevoir par courriel toutes les semaines, en vous inscrivant sur le site à la « newsletter », la lettre d'information, qui vous informe du détail des animations de notre village.

Gérant de la publication
M. Michel MOREL, Maire

Conception graphique
et impression :
www.notrestudio.fr

Bulletin imprimé sur papier 60% recyclé et 40% FSC